

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

D'après les sismographes d'Apollo-XI Glissements de terrain sur la Lune

L'atmosphère de notre satellite polluée lors du séjour des astronautes américains

HOUSTON (ATS-REUTER). — Il y a des glissements de terrain aussi sur la Lune : telle est la première interprétation que donnent les chercheurs de la NASA de 14 mouvements sismiques enregistrés par les appareils déposés sur la Lune par Neil Armstrong et Edwin Aldrin.

Ces glissements ont pu se produire à l'intérieur des cratères lunaires, estiment les chercheurs, à proximité du lieu d'atterrissage du module lunaire. L'un des points les plus remarquables, à propos de ces mouvements sismiques, est qu'ils se sont produits dans la période cor-

respondant aux plus hautes températures sur la surface lunaire. Néanmoins, il n'est pas encore possible d'établir une corrélation entre les deux phénomènes.

(Lire la suite en dernière page)

Sadisme, espionnage, exécution ?

Londres : la secrétaire « top secret » assassinée

LONDRES (AP). — Le cadavre nu de Mlle Diana Davidson, 21 ans, assistante de recherches attachée au ministère britannique de la défense, qui avait disparu depuis huit jours, a été découvert. Il a été identifié par ses parents.

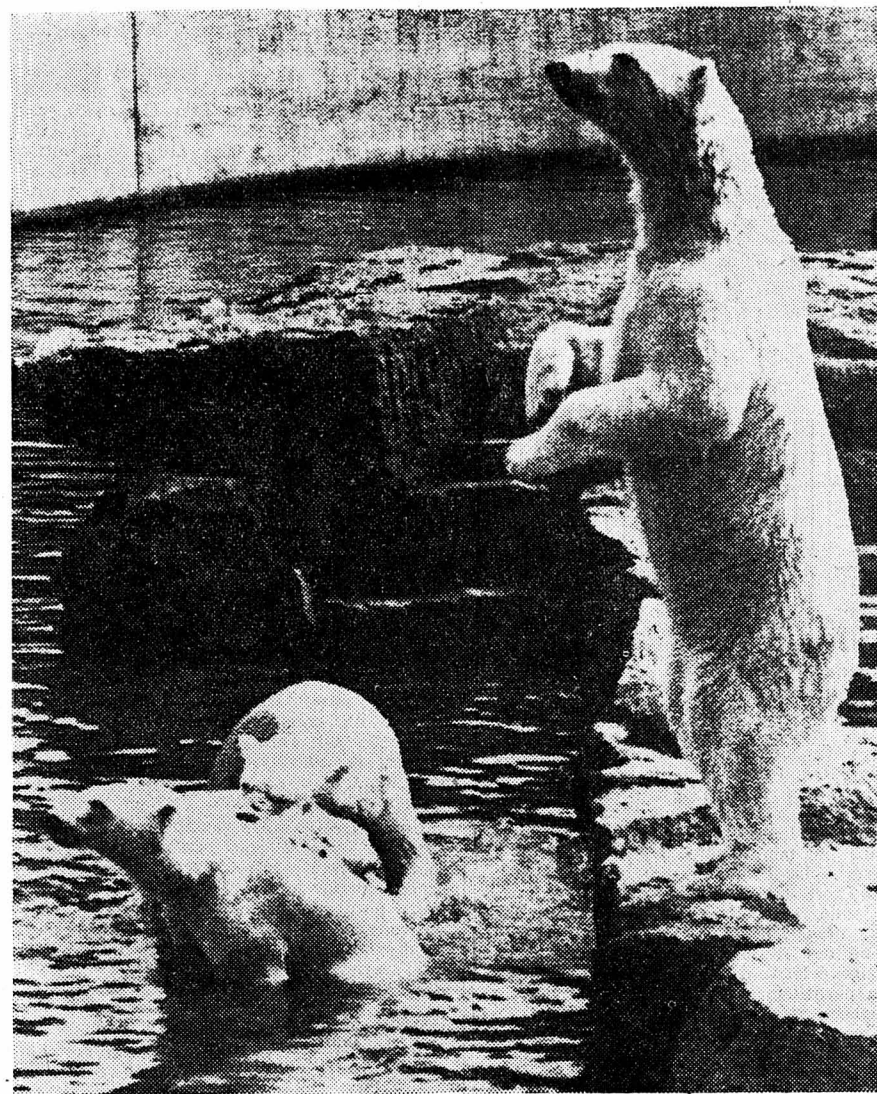
Le corps portait des traces de strangulation et les vêtements n'ont pas été retrouvés. D'après la police, il s'agit d'un meurtre.

Mlle Davidson, brillante mathématicienne travaillant à un projet secret au centre de recherches de Fort Halstead dans le Kent, où son père travaillait également, avait disparu au cours d'une partie de cricket, dans laquelle jouait un de ses amis.

D'après la police, elle n'avait toutefois connaissance que d'informations limitées sur son travail. Des recherches intensives, entreprises après sa disparition, n'avaient rien donné.

Son corps a été découvert recouvert de bruyères, dans un fossé, par un retraité qui promenait son chien. Il se trouvait à 50 mètres environ d'une grande route et à 800 mètres environ du terrain de cricket.

L'autopsie a établi que Mlle Davidson a été étranglée. La police a retrouvé ses vêtements — une minijupe, un cardigan et des sandales — dans un fossé distant de 50 mètres de l'endroit où le corps a été découvert.



UN PEU DE GLACE, S.V.P.!

Les ours blancs du zoo de Berlin demandent grâce. Eux aussi sont à la recherche d'un peu de fraîcheur. Et ils semblent prendre le ciel à témoin de leur infortune. • Lire nos informations en dernière page. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le scandale Defregger en Allemagne

L'AFFAIRE de l'évêque coadjuteur du diocèse de Munich, Matthias Defregger, est de celles que les journalistes n'abordent qu'avec circonspection, de peur qu'une expression malheureuse ou un mot mal interprété ne vienne froisser la susceptibilité de certains lecteurs. Mais puisque le problème est posé, puisque le scandale a éclaté, il faut bien qu'on en parle. Rappelons donc les faits :

Au début de l'été 1944, quatre soldats allemands étaient tués par des partisans italiens près du petit village de Filetto, dans les Abruzzes. Le 7 juin, le capitaine Matthias Defregger, qui commandait le service de transmission de la 114e division de chasseurs, stationné lui aussi à Filetto, reçoit l'ordre de faire fusiller tous les habitants mâles du village, à titre de représailles. Après avoir élevé, dit-il, quelques objections d'ordre humanitaire, le capitaine Defregger transmet l'ordre à l'un de ses lieutenants...

Et le lieutenant s'acquitte consciencieusement de sa mission : il réunit sur la place les dix-sept hommes du village (le plus jeune avait dix-sept ans, le plus âgé soixante-cinq), les fait assister pendant huit heures aux préparatifs de leur exécution et donne l'ordre de tirer. La fête se termina, au petit matin, par quelques scènes de pillage et d'incendies.

Mais les Italiens connaissaient les faits et un « dossier Defregger » fut remis aux autorités allemandes quelques années après la fin de la guerre. Le procureur de la République de Francfort, Dietrich Rahn, procéda à une enquête qui dura deux ans. Il conclut finalement que les faits reprochés à Defregger n'impliquaient qu'une « participation à homicide », délit qui bénéficiait de la prescription au bout de quinze ans déjà. L'affaire fut classée.

Defregger, entre-temps, avait délaissé le métier des armes pour des études de théologie qui lui ouvrirent une brillante carrière. Ordonné prêtre en 1949 par le cardinal Faulhaber, il était nommé vicaire général du cardinal Doepfner en 1962 et, par un acte signé de la main du pape Paul VI le 14 septembre 1968, évêque coadjuteur du diocèse de Munich.

C'est à la suite d'un article de l'hebdomadaire « Der Spiegel », qui avait envoyé quelques-uns de ses collaborateurs enquêter sur les lieux du massacre, que l'affaire a brusquement refait surface, provoquant une émotion bien compréhensible dans toute la République fédérale.

Les milieux catholiques, le premier moment de stupeur passé, ont vivement réagi. Le Conseil de l'Eglise catholique d'Allemagne réclame une reprise de l'enquête et l'hebdomadaire « Publik » voudrait que Matthias Defregger se démette de ses fonctions en attendant que toute lumière soit faite sur son cas. Mais ni le parquet ni le principal intéressé n'ont jusqu'ici donné suite à ces vœux...

Léon LATOUR



Pour être en « quarantaine » les astronautes n'engendrent pas la mélancolie. Ainsi pendant que Collins et Aldrin mettent le nez à la fenêtre, Armstrong s'accompagne à la guitare chantant un air du pays

(Téléphoto AP)



Maria Davidson, qui appartenait au ministère de la défense britannique. (Téléphoto AP)

SÉRIE NOIRE EN MONTAGNE Deux Genevois se tuent au Mont-Blanc

QUATRE MORTS DANS LA RÉGION D'INNSBRUCK

Le désir légitime d'évasion apporté par la canicule a coïncidé avec une véritable série noire des accidents de montagne. S'ajoutant à ceux que nous avons publiés dans notre édition de lundi, on ne compte plus désormais les chutes mortelles, notamment dans les Alpes françaises et autrichiennes. Dernières victimes, deux Genevois qui se sont tués dans la face nord du Mont-Blanc-du-Tacul. Et pendant ce temps, provoquant d'autres dommages sinon d'autres victimes, la chaleur et les orages marquent durement certaines régions.

CHAMONIX (AP). — Deux alpinistes suisses ont été emportés par une avalanche de glace provenant d'une cassure de séracs alors qu'ils faisaient l'ascension du couloir Gervasutti dans la face nord du Mont-Blanc-du-Tacul. Il s'agirait de deux alpinistes expérimentés qui avaient à leur actif d'autres ascensions du même genre.

L'accident a été connu grâce à l'alerte qui a été donnée par la femme de l'un d'eux, Mme Pierre Genoud, demeurant à Genève, 17, avenue des Grandes-Communes, s'étant inquiétée en effet, lundi matin, de la longue absence de son mari qui, normalement, aurait dû être rentré depuis la veille.

À Chamonix, dès l'alerte donnée, on fit des recherches qui amenèrent la découverte immédiate des deux corps sans vie au pied du couloir. Le deuxième alpiniste est M. Romain Gigon, employé à la D.A.T., âgé de 40 ans, demeurant à Genève, 8, Bourg-de-Four. Les corps ont été ramenés à Chamonix lundi à midi.

DES INCONNUS...

Par ailleurs, deux guides de la compagnie de Courmayeur (Italie) se sont présentés à Chamonix pour signaler qu'un guide italien faisant avec un client l'ascension du Mont-Blanc par la voie de « La Sentinelle rouge » avait découvert dans les derniers rochers, près de la sortie de cette voie, les corps de deux alpinistes inconnus.

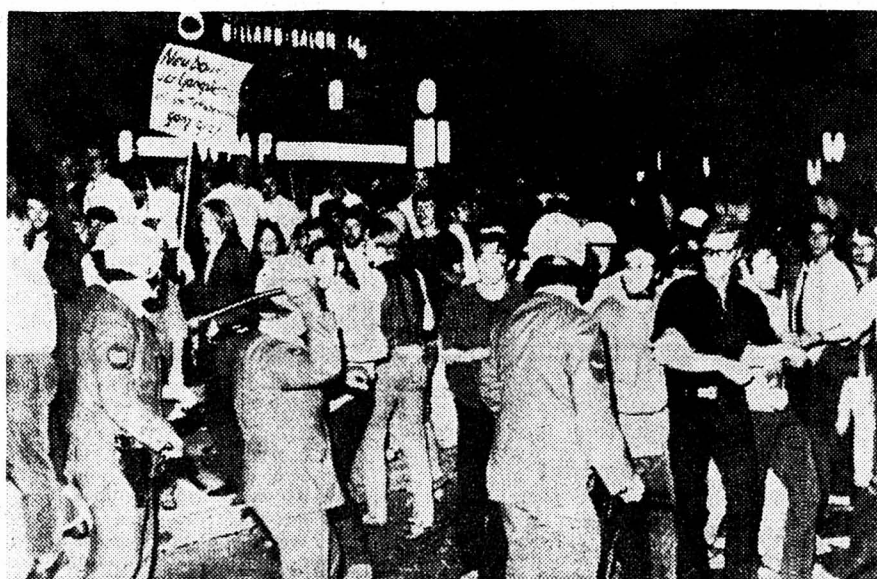
On pense qu'il s'agit de victimes d'un accident qui s'est produit en 1966, en fin de saison, au cours d'un violent orage.

Plusieurs tentatives de sauvetage avaient à l'époque été contrariées par les mauvais temps.

(Lire la suite en dernière page)

Violences à Berlin-Ouest

BERLIN (ATS-AFP). — 47 agents de police ont été blessés au cours des bagarres qui ont éclaté dimanche soir sur le « Kurfurstendam » à la suite du transfert en République fédérale de huit déserteurs de la Bundeswehr. Neuf agents ont dû être hospitalisés. Parmi les civils on compte trois blessés dont l'un d'eux a également dû être admis dans un hôpital. Un manifestant de l'opposition extra-parlementaire a été arrêté, deux autres gardés à vue. Les dégâts matériels causés par les manifestants n'ont pas encore pu être évalués. Les quelque six à huit cents jeunes gens avaient fait voler en éclats à coups de pavés de nombreuses vitrines, notamment de la compagnie aérienne britannique « BEA », de la « Maison de France » et d'un restaurant chinois, et avaient dérobé des pièces d'uniformes et d'équipement de la police.



FOOTBALL À L'ITALIENNE

CITTA SANTO-ANGELOS (AP). — Les habitants de Citta Santo-Angelos (2500 habitants), localité du centre de l'Italie, ont décrété lundi une grève générale, après avoir allumé des incendies et occupé la mairie. Motif : l'équipe locale de football a été exclue de la 4me division.

Magasins, cafés et restaurants ont baissé leurs rideaux, tandis que la population se répandait dans les rues, attendant des nouvelles d'une délégation partie à Florence essayer d'amener la Fédération italienne de football à reconsidérer sa décision. La fédération juge que Citta Santo-Angelos ne dispose pas des installations nécessaires pour organiser des matches de 4me division.

Dimanche, des manifestations ont eu lieu dans toute la ville et un certain nombre d'incendies ont été allumés, qui ont contraint les pompiers de Pescara, à 25 km de là, à intervenir. La population a également occupé la mairie avec l'approbation du maire, qui préside le « comité d'agitation ».

D'Ouchy à la plage d'Evian LE LÉMAN TRAVERSÉ EN PLONGÉE PAR TROIS LAUSANNOIS

LAUSANNE (CP). — Trois plongeurs du centre de sports sous-marins de Lausanne ont accompli la première traversée sous-marine du lac, entre Ouchy et Evian. Il s'agit de MM. Dominique d'Arman, Pierre Martin et Cyril Brandt.

Partis à 13 heures d'Ouchy, ils sont arrivés vers 16 h 30 à la plage d'Evian, après s'être relayés sous l'eau, à une profondeur variant entre trois et six mètres.

Cette première plongée n'avait pas pour but d'établir un record, mais elle constituait un essai permettant de se rendre compte de la consommation d'oxygène et des difficultés d'une telle entreprise.

Chaque plongeur était relié à un ballon flottant en surface, qui les aurait soutenus en cas de malaise.

Après cette tentative réussie, le centre de sports sous-marins d'Ouchy pense organiser une compétition semblable cet automne.

Lire aujourd'hui

En pages régionales :

UNE FILLETTE SE NOIE DANS LE LAC DE BIENNE

Les étapes de la coordination scolaire intercantonale

En page sportive :

Palmarès du Tir fédéral

En avant-dernière page :

Les avocats arabes s'en prennent au chef du département zuricois de la justice

INFORMATIONS RÉGIONALES : pages 2, 3, 6, 7, et 8
TOUS LES SPORTS : page 9
MEMENTO — PROGRAMMES RADIO-TV : page 10
ACTUALITÉS SUISSES : page 11

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cours de vacances de l'Université: 250 étudiants de 23 pays différents

Pour la première fois depuis longtemps, la Suisse en tête

Le traditionnel cours de vacances de l'Université s'est ouvert le 14 juillet et durera jusqu'au vendredi 8 août.

Trois conférences littéraires sont confiées à M. P.-O. Walzer, professeur à l'Université de Berne.

bal dans les locaux mêmes de l'Université, séances de TV, qui ont permis à nos étudiants de suivre les exploits des cosmonautes américains au moment où ils sont arrivés sur la Lune.

L'effort conjugué de quelques bonnes volontés, la précieuse collaboration des uns et des autres et le souci que chacun manifeste de faire au mieux permettent d'ores et déjà de penser que le cours de vacances de l'Université connaîtra cette année aussi un succès mérité.

En tête, et pour la première fois depuis bien des années, la Suisse avec 86 participants, suivie des Etats-Unis (75), de l'Allemagne (18), de la Suède (12), de l'Italie (11), du Canada (10), de l'Autriche (5), de la Hollande (4), de l'Espagne (3), des Philippines (3) et de l'Angleterre (3).

Des onze classes formées, l'une est réservée aux maîtres de français en pays de langue étrangère, une deuxième aux débutants absolus qui reçoivent au laboratoire de langues du Centre de linguistique appliquée un enseignement audio-visuel, et une troisième à un groupe d'instituteurs tessinois venus rafraîchir leurs connaissances du français.

MM. Eddy Bauer et Jean Cavadini présentent aux participants deux conférences consacrées, l'une à quelques aperçus sur notre neutralité, l'autre, au canton de Neuchâtel. Grâce aux deux «fantaisies illustrées» de M. A. Billeter, nos hôtes se feront de la Suisse et du canton de Neuchâtel une idée à la fois amusante et vraie.

Notons aussi que plusieurs soirées créatives ont été prévues: bateau dansant,

Trois autres classes du degré moyen suivent un enseignement fondé plus spécialement sur l'étude grammaticale de la langue, la conversation, la lecture et la rédaction, mais sans correction phonétique au laboratoire de langues.

Enfin trois classes composent le cours supérieur réservé aux personnes qui possèdent souvent déjà d'excellentes connaissances linguistiques. L'effort des professeurs porte alors sur l'explication détaillée de certains chapitres de grammaire et sur la discussion des problèmes de tout ordre qui surgissent à la lecture de La Force des choses de Simone de Beauvoir, ouvrage qui a été retenu cette année par les responsables de l'enseignement.

Le cours de littérature est confié au professeur Marie Eigeldinger qui traite, à travers les œuvres d'Alain Fournier, de Pierre-Jean Jouve et de Julien Gracq plus particulièrement, quelques-uns des principaux aspects du roman poétique en France au XXe siècle.

Les nouveaux diplômés de l'Université

Nous avons publié, dans notre édition de samedi, les résultats des examens de la session de juin-juillet 1969 à l'Université de Neuchâtel.

FACULTÉ DES SCIENCES

Doctorat ès sciences à M. Francis Perroz, de Cressier. Sujet de la thèse: Evolution pluronique et structurale de la presqu'île d'Akuliaruseq (Greenland méridional).

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Doctorat en droit à M. Pierre Faessler, de Bronschhofen (Saint-Gall); sujet de la thèse: Le défenseur en matière pénale, plus spécialement en fonction du droit neuchâtelois.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

23 juillet. NAISSANCES. — Ponzio, Giacomo, fils d'Arcangelo, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et de Gilda, née Stefanelli; Schulthess, Stéphane-Heinz, fils de Heinz-René, garagiste à Corcelles, et de Christiane, née Devaud.

Informations suisses

Des mesures pour la sécurité du trafic dans le canton de Berne

BERNE (ATS). — Au cours du deuxième trimestre, les autorités du canton de Berne ont pris les mesures suivantes en vue d'assurer la sécurité du trafic: le permis de conduire a été refusé à 25 requérants pour des raisons d'incapacité.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 25 juillet. Girardier, Charles-Robert, professeur à Auvornier, et Cordes, Edith-Carola-Gabrielle à Hambourg.

MARIAGE CELEBRE. — 25 juillet. Lopez, José, ouvrier de fabrique à Boudry, et Galvez, Ana à Neuchâtel.

DECES. — 25 juillet, Brugère, François-Xavier-Théodore, né en 1890, commerçant à Neuchâtel, veuf de Jeanne-Louise, née Chaboissier; Jeanneret née Gindraux, Lilia-Edith, née en 1893, ménagère à Fleurier, veuve de Georges-Alfred; Houriet, Armand-Jules-Alfred, né en 1888, ancien mécanicien à Neuchâtel, époux d'Emma-Edith née Huguenin-Elie.

LE VÉLOMOTEUR qui répond au goût du jour. Kreidler-Florett. Toujours plus de sécurité (freins plus puissants), plus rapide, plus confortable.

UNE AFFAIRE. Dernière minute. Un enfant se noie à Montana. Un enfant de 13 ans, le petit Georges-Edouard Abrahamiec, est mort tragiquement hier, à Montana.

NAISSANCES. Monsieur Pierre CORBEL et Madame, née Danièle PIANCA, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Gilles le 28 juillet 1969.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS. A l'Armée du Salut. Le rapport de l'Armée du Salut 1968 démontre que dans quarante institutions diverses, les salutistes accomplissent un travail important auprès de ceux qui souffrent moralement et matériellement.

UNE AFFAIRE. Dernière minute. Un enfant se noie à Montana. Un enfant de 13 ans, le petit Georges-Edouard Abrahamiec, est mort tragiquement hier, à Montana.

NAISSANCES. Monsieur Pierre CORBEL et Madame, née Danièle PIANCA, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Gilles le 28 juillet 1969.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS. A l'Armée du Salut. Le rapport de l'Armée du Salut 1968 démontre que dans quarante institutions diverses, les salutistes accomplissent un travail important auprès de ceux qui souffrent moralement et matériellement.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS. A l'Armée du Salut. Le rapport de l'Armée du Salut 1968 démontre que dans quarante institutions diverses, les salutistes accomplissent un travail important auprès de ceux qui souffrent moralement et matériellement.

Avis mortuaires

Les comités de la Fraternité et de la Colonie française de Neuchâtel ont le douleur de faire part à leurs membres du décès de Monsieur François BRUGÈRE an cien combattant 1914-1918 Croix de guerre avec palme.

Le comité et l'Association neuchâteloise des négociants en déchets a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de Monsieur François BRUGÈRE membre fondateur de l'association.

Monsieur et Madame Gino Bessone-Scherb; Monsieur et Madame James de Rutté, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils; Madame Francis Mauler de Rutté, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Monsieur et Madame Samy Mathez, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Pierre Clerc et leur fils Jean-Daniel; Monsieur et Madame André Clerc et leurs filles Chantal et Salha, ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

Monsieur Jean-Paul ROGNON leur très cher fils, frère, filleul, neveu, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection par un tragique accident, dans sa 22me année.

La maison Jeanneret & Cie, Radiotélévision-appareils ménagers, Seyon 26-28-30, Neuchâtel, a le triste devoir de faire part du décès de Monsieur Jean-Paul ROGNON

Le comité du Chœur d'hommes de Saint-Aubin-Sauges a le pénible devoir de faire part du décès de son ancien membre, Monsieur Jean-Paul ROGNON

Le Football-Club Gorgier a le pénible devoir de faire part du décès de son membre, Monsieur Jean-Paul ROGNON

Le F.-C. Helvétia de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de Monsieur Marcel TRIBOLET frère de notre entraîneur J.-P. Tribolet et beau-frère de notre membre actif, M. Ryser.

Monsieur et Madame Gino Bessone-Scherb; Monsieur et Madame James de Rutté, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils; Madame Francis Mauler de Rutté, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Monsieur et Madame André Clerc et leurs filles Chantal et Salha, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Yvonne de RUTTÉ

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

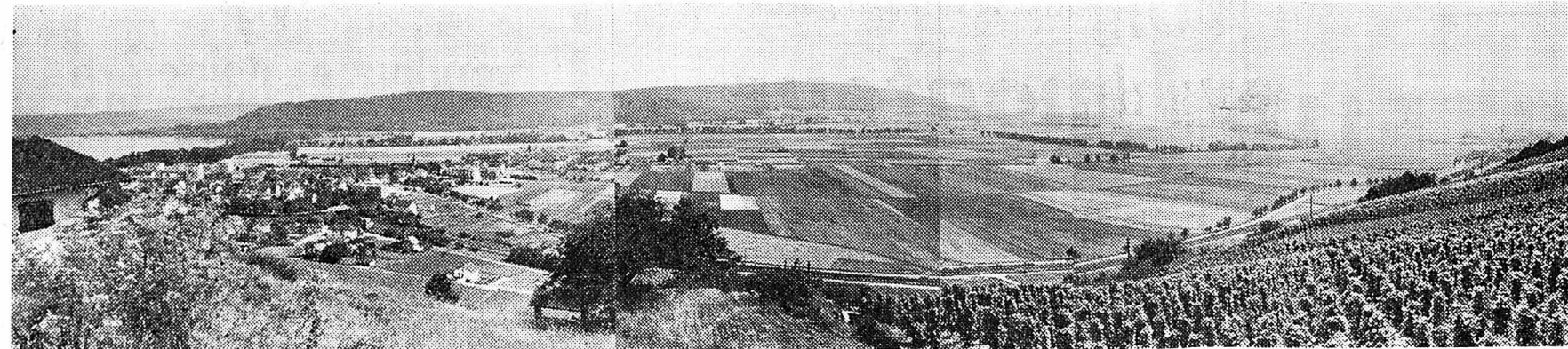
Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

Monsieur et Madame Arthur Rognon et leurs fils Pierre-André et Francis, à Sauges; Madame Germaine Rognon, ses enfants et petits-enfants, à Montalchez; Monsieur Georges Rognon, à Sauges; Monsieur et Madame Marcel Rognon, leurs enfants et petite fille, à Saint-Aubin.

RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBG DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38



Présentation de l'Entre-deux-Lacs et des vignes raviniées à M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture

Il y a deux mois environ, M. Jacques Béguin a commencé ses fonctions de chef du département de l'agriculture. Il a immédiatement eu à consulter d'innombrables dossiers. Toutefois, les renseignements pris sur place sont toujours plus efficaces et explicites que toutes les données écrites. C'est pour cette raison que les syndicats des améliorations foncières de

l'Entre-deux-Lacs ont invité hier le nouveau conseiller d'Etat à parcourir cette région.

Cette prise de contact s'est révélée excellente, et M. Béguin a pu être orienté sur les travaux projetés, non seulement à l'aide de quelques plans, mais surtout en ayant sous les yeux la totalité de la vaste plaine.

Le rendez-vous avait lieu au-dessus du Landeron, au milieu des vignes, d'où la vue s'étend du lac de Neuchâtel à celui de Bière.

M. André Jeanneret, ingénieur rural cantonal et président de la communauté de travail pour l'aménagement du territoire a fait l'historique de cette région, remontant aux premiers travaux entrepris il y a une centaine d'années, puis à ceux exigés par la première correction des eaux du Jura, à l'assainissement de la plaine au moyen de canaux à ciel ouvert, à la disparition de ceux-ci en 1922, remplacés par des canaux fermés. A cette époque eut lieu déjà un remaniement parcellaire et, entre 1940 et 1945, le drainage de la plaine.

La fin de la guerre provoqua une évolution économique extraordinaire. Des demandes d'achat de terrain affluèrent, on vit apparaître les premiers « tanks », la cimenterie et finalement l'important complexe de la raffinerie.

Le Conseil d'Etat s'est préoccupé de cette région et il a demandé des études pour son implantation.

Le but recherché est de maintenir les gens dans les zones qui leur conviennent. On remarque donc, en partant du lac de Bière, une zone de verdure, puis une zone de détente avec le terrain de camping, la zone historique formée par le bourg du Landeron. Puis viennent les zones maraîchères et agricoles, la zone industrielle avec la cimenterie et la raffinerie; le centre agricole de Cornaux, la zone industrielle de Marin et enfin une nouvelle zone de verdure au bord du lac de Neuchâtel.

Des travaux vont être entrepris entre les Deux-Thielles puisque le tracé de la route nationale est maintenant connu. Les problèmes à résoudre restent nombreux notamment en ce qui concerne la question du drainage de la plaine devenu in-

dispensable (on le remarque notamment après quelques orages comme ce fut le cas ces derniers jours où toutes les cultures sont inondées), la construction des chemins qui relieront la route nationale à la Thielle et un remaniement parcellaire.

Tous ces points seront étudiés en détail. Ils ont été exposés hier au chef du département de l'agriculture qui a suivi toutes les discussions avec un visible intérêt.

De nombreuses personnes entouraient MM. Jacques Béguin et André Jeanneret: MM. Hans Luthy, expert au service fédéral des aménagements fonciers, de Bern; Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal; Jean Grisoni, Bruno Reithlisberger et Jean Bourgouin, présidents des syndicats des Deux-Thielles, de Montmirail et du Landeron; Willy Ribaux, président de la commission des experts; Henri Berger et Emile Grau, présidents des communes de Cressier et du Landeron; Jean-Georges Vaucher, député, et Armand Gougler, inspecteur cantonal du registre foncier. La vaste région de l'Entre-deux-Lacs a été passée hier au peigne fin. Les améliorations foncières, l'aménagement du territoire ont été disséqués tant en ce qui concerne leur aspect financier que technique et pratique.

DANS LES VIGNES

Les orages de ces derniers jours ont creusé de profondes ravines dans les vignobles de l'est du canton. La cohorte a fait plusieurs arrêts, notamment dans le chemin des Vignolats qui se faufile entre les parcs situés entre Cressier et le Landeron. Les énormes grilles d'évacuation ont été rapidement bouchées par les déchets, branches ou feuilles arrachées pendant les orages, ce qui a permis au torrent d'eau et de boue de franchir la route et de poursuivre sa destruction plus loin.

La également, des suggestions ont été émises et tout sera mis en œuvre pour éviter de nouveaux dégâts, même s'il s'agit d'orages aussi violents que ceux qui se sont abattus chez nous ces derniers temps. RWS



M. André Jeanneret, ingénieur rural cantonal, explique à M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, les projets d'aménagement du territoire et des améliorations foncières prévues dans la plaine de l'Entre-deux-Lacs.

Pas d'opposition à la RN 5 à Gorgier

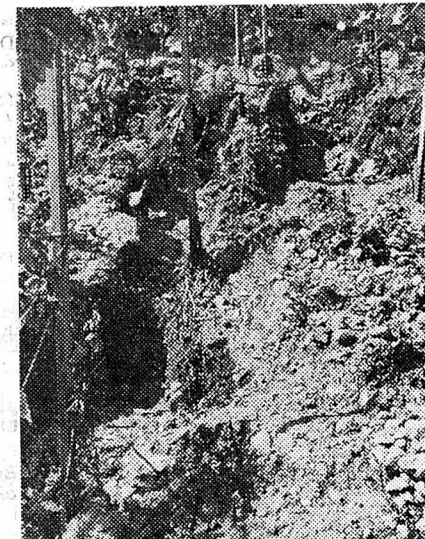
La seule levée de boucliers (anonyme d'ailleurs) remonte à plus de treize mois

Comme les plus belles roses de Victor Hauser, le projet de traversée de la Béroche par la RN 5 ne manque pas d'épines. Tout semble d'ailleurs se passer comme si c'était seulement maintenant que l'on s'y pique les doigts. Cent et une histoires, autant d'arguments plus ou moins valables et de récriminations plus ou moins fondées courent la région et la dernière en date a fleuri à Gorgier. Selon certains, la commune manifesterait son tour son vif mécontentement. A en croire ces mystérieux opposants, on reprocherait au projet de l'Etat de « nécessiter le déplacement de tous les canaux-égouts, ce qui imposerait à la commune des dépenses considérables ».

Raffour seront calculés en fonction de la traversée. Quant à la route proprement dite, elle n'a provoqué jusqu'à présent aucune levée de boucliers: contrairement à ce qui se passe ailleurs, peu d'intéressés privés sont en jeu et seuls deux immeubles, une ferme à reconstruire quoi qu'il se passe et une maison actuellement inhabitée, devront disparaître. A titre personnel et sans engager le Conseil communal, M. Deschenaux ajoute: « Pour moi, l'actuelle route est bien suffisante puisqu'il faudra un jour en construire une autre à flanc de coteau et celle-là de Cornaux à Vaumarcus. Aussi pourquoi ne pas aménager à peu de frais l'actuelle traversée de Chez-le-Bart, quitte à rogner un peu dans tel ou tel jardin, à profiter telle ou telle courbe. J'habite au bord de la route et, souvent, je regarde à ma fenêtre: jamais de bouchon, toute la circulation s'écoule normalement et sans encombre.

Pour des raisons professionnelles et parce qu'il lui faut, au moins une fois dans la journée, grimper jusqu'à la maison de commune, M. Deschenaux est appelé à traverser la route actuelle. Certes, doit-il quelquefois patienter au croisement: « ... Mais à un feu rouge, est-ce que vous attendez moins longtemps? »

Donc, le ciel est sans nuages à Gorgier. Pour être franc, il faut quand même ajouter qu'il y eut une ruade à l'égard du projet. Le 23 juin 1968, c'est-à-dire il y a de cela treize mois, une carte écrite au cycliste parvint au bureau communal. Elle était ainsi libellée, ou presque: « Cette lettre pour vous informer que nous sommes opposés au projet de la traversée de la commune par la RN 5 », la carte ne portait aucune signature lisible, sinon la mention « Un groupe d'habitants de Gorgier ». La commune répondit à l'adresse... indiquée et la lettre revint rapidement à l'expéditeur! Ch.-P. Ch.



Un spectacle que l'on n'aime pas voir: celui des profondes ravines provoquées dans les vignes par les récents orages. (Avipress J.-P. Baillod)



Après l'accident du quai Perrier

Après le terrible accident qui s'est produit avant-hier soir sur le quai Perrier et qui a fait 2 morts et 3 blessés nous avons téléphoné à l'hôpital Pourtalès où a été transportée Mme Stucki, la plus grièvement atteinte des trois blessés. Bien qu'il soit encore difficile de se prononcer avec certitude les médecins ne désespèrent pas de la sauver et ses jours semblent moins menacés. Rappelons que Mme Stucki souffre d'une fracture du crâne, d'une fracture du fémur droit, de l'avant-bras gauche, de la rotule droite et de plaies sur tout le corps.

19 NEUCHÂTEL 69 vacances



L'art des vacances, c'est de savoir profiter des moindres instants pour s'étendre au soleil ou tout simplement « couper le rythme du train-train habituel ».

Nous avons surpris, hier en fin de matinée, un couple fort sympathique. Jeunes tous les deux, ils formaient le vrai tableau de vacanciers heureux, se bronçant au soleil tout en partageant leur pique-nique avec les cygnes.

— Neuchâtel vous plaît?

— Beaucoup... puisque nous y habitons et que nous y travaillons.

— Mais vous êtes en vacances?

— Depuis samedi soir et jusqu'à midi aujourd'hui! Ma femme est caissière dans un grand magasin, je suis coiffeur nous avons donc congé tous les deux le lundi matin. Quand il fait un temps merveilleux comme aujourd'hui, nous profitons de faire le plein d'oxygène, avec des siestes, des discussions, un pique-nique, des douches.

Car une douche est installée le long du quai Osterwald, le savez-vous?

Si Mme Marlyse Schluter n'est pas en vacances, elle est entourée pendant la journée, d'étrangers, d'étrangers surtout, puisqu'elle s'occupe du département de confection dames. Les touristes viennent dénicher la toilette nouvelle qu'elles porteront ensuite fièrement en Allemagne, en Italie ou en Suède. D'après la caissière, les étrangères sont des clientes très polies et toujours aimables.

Quant à son mari, coiffeur pour dames, il compte plutôt une clientèle fidèle de Neuchâteloises. Et comme beaucoup d'autres sont en vacances actuellement, il sent flotter un petit air de liberté dans les salons!

M. et Mme Schluter sont mariés depuis une année. Des vraies vacances? Cela existe, naturellement, pour eux aussi. Ils ont passé déjà une semaine en Allemagne et projettent un tour de Suisse en voiture pendant deux semaines prochainement. On les sent heureux; ils auront certainement le même souri-

re au bord du lac de Lugano ou du lac des Quatre-Cantons que celui qu'ils avaient hier à Neuchâtel.

Dès l'ouverture des magasins, la jeune femme prendra sa place derrière la caisse principale. Fraiche, jolite, heureuse, elle accomplira sa tâche avec bonne humeur. Son mari bénéficie encore de l'après-midi pour se griller au soleil, mais tous les deux se retrouveront en début de soirée pour la promenade habituelle.

Savoir transformer ses loisirs en morceaux de vacances, n'est-ce pas merveilleux?

(Avipress - RWS)

Violente chute d'un cycliste motorisé

Après la collision d'avant-hier soir entre un véhicule hollandais et une voiture neuchâteloise, nouvel accident hier à 17 h 40, au carrefour Tivoli-rue Martenet-Port-Rouland.

Mlle Irma Schwab, domiciliée à Neuchâtel, circulant de la ville en direction de Serrières. Au moment précis où elle arrivait au carrefour de Tivoli, elle ne put éviter un cyclomoteur piloté par M. J. Cosandier, âgé de 58 ans, domicilié à Savagnier, qui circulait rue Martenet et venait de quitter prématurément le « stop » de cette rue pour s'engager sur la rue Maillefer.

M. Cosandier fit une chute et dut être conduit à l'hôpital des Cadolles. Il souffre de plaies au cuir chevelu, de blessures à un œil et d'une commotion cérébrale. On craint par ailleurs une fracture de l'orbite.

Dégâts aux deux véhicules.

Voiture volée

● UNE voiture, type Opel « Rekord », de couleur bleu foncé et portant les plaques NE 5688 a été volée alors qu'elle était en stationnement, du 24 au 28 juillet, rue du Stade. Enquête de la police de sûreté.

au Jour le jour ON A UN BIEN JOLI CANTON...

L'histoire s'est passée hier en fin de matinée dans une petite commune de l'autre rive du lac où l'on fait de grands et méritoires efforts en faveur du tourisme. A l'heure de l'apéritif, quatre personnes prennent place à la terrasse d'un établissement public. La patronne devait être seule, du moins pour l'instant. Les clients prennent patience, puis au bout d'une dizaine de minutes, l'un d'eux, une femme, gagne la salle du restaurant et demande quatre consommations pour la terrasse. Première réaction de la tenancière: « Oui, oui! Mais vous voyez bien que je n'ai que deux mains... Le ton devait être de circonstance... Cinq minutes, un peu plus peut-être, se passent encore et la tenancière, qui est sur la terrasse maintenant, accueille plutôt mal la commande: « Je suis occupée. Si vous êtes vraiment pressés, allez ailleurs... Les clients s'interrogent. Vont-ils émigrer dans un autre établissement public? Non! L'endroit leur plaît et puis, puisque l'on est là... Ils renouvellent une troisième fois leur commande, mais cette fois la coupe déborde. La tenancière les rembarbe, et eux affirment avoir gardé leur calme. En fin de compte, le patron ar-

rive et s'adresse à la cliente: « Vous venez d'insulter ma femme. Fichez-moi le camp! Dégoutés, la bouche sèche et sans arguments, les autres battent en retraite, non sans faire remarquer à ces membres dûment affiliés à la Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs qu'ils devraient quand même revoir les bases de leur éducation. Ce fut, hélas! l'étrénel qui alluma la mèche. La tenancière explosa: « Fichez-moi le camp, espèce de sale... Suit le nom habituellement donné à un oiseau échassier dont une espèce, gris cendré, traverse la France pour hiverner en Afrique. Inutile d'ajouter que cet établissement a perdu à tout jamais ces quatre clients et d'autres aussi, sans doute. Le syndic du lieu, mis au courant des faits, regrette ce mouvement de mauvaise humeur et conseille aux « échaudés » de ne plus mettre les pieds dans cet établissement, tout en exécutant partiellement les tenanciers (qui doivent manquer de personnel). Quant à la Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, elle a constaté, non sans amertume, que les hôteliers incriminés étaient membres de l'association, puis désapprouvé ces procédés. NEMO

IHRE QUITTUNG!

So gehen wir baden! Ce n'est pourtant pas ce que s'était dit un de nos lecteurs lorsqu'il se mit en tête d'aller faire un tour à la piscine de Monruz. C'était jeudi dernier. A peine franchi le tourniquet, il fut fort surpris de constater que son billet d'entrée était rédigé en allemand. Il n'était plus question de reçu, mais de « quittung ». Il se frotta les yeux: c'était bien cela... Renseignements pris auprès de la piscine, une des deux caisses est tombée en panne et, en attendant

la livraison d'un nouvel appareil, on a dû se contenter d'une caisse de remplacement fournie par une entreprise de Suisse allemandique. C'est simple, ajoute le préposé aux guichets: nous avons actuellement cinq mille entrées par jour. Faut-il faire attendre un peu plus le public devant une seule caisse, ou tenter d'accélérer le mouvement en délivrant des quittances en allemand? Avec la chaleur qu'il fait, va pour le « Quittung »! NEMO

Les étapes de la coordination scolaire intercantonale

- Déjà, la rentrée après les vacances d'été
- Par la suite, l'âge d'entrée à l'école primaire

Où en est la coordination scolaire intercantonale? A plusieurs reprises, notamment lors de débats sur le budget ou les comptes de l'Etat, le gouvernement a renseigné le Grand conseil ou ses commissions financières sur l'évolution de cette coordination. De plus, depuis 1966, le rapport annuel du département de l'instruction publique comprend un chapitre spécial consacré à cet objet. A la suite d'une question posée par des députés, le Conseil d'Etat a rappelé certaines précisions dans le bulletin du département qui, bien que destinées aux autorités scolaires et aux membres du corps enseignant, ne peuvent manquer d'intéresser tout un chacun. La réponse du Conseil d'Etat comprend deux parties: tout d'abord la coordination scolaire entre tous les cantons confédérés et, ensuite, entre cantons romands. Voici le premier point traité.

DEJA LA RENTRÉE

En juin 1967, la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique a pris deux importantes décisions de principe: l'application était prévue pour 1972, au plus tard, savoir: 1) l'année scolaire devait débuter uniformément après les vacances d'été; 2) l'âge d'entrée à l'école primaire devait être de 6 ans révolus à une date unique à fixer entre le 1er janvier et le 31 juillet. Une commission spéciale a été chargée d'étudier, avec le concours d'un groupe d'experts, quelle pourrait être cette date unique. Ensuite d'un travail en profondeur entrepris auprès des cantons, la commission est arrivée à la conclusion que les législations scolaires cantonales différaient encore trop pour que l'on puisse, maintenant déjà, ajouter à l'harmonisation du début de l'année scolaire l'application d'une règle absolue pour l'âge d'entrée à l'école primaire. Aussi, après avoir confirmé que, dès 1972, l'année scolaire devait commencer partout au terme des vacances d'été, la commission a-t-elle proposé que, si-

multanément, donc dès 1972 également, l'âge d'entrée à l'école primaire soit fixé à 6 ans révolus au 30 juin, mais avec une tolérance: chaque canton aurait la possibilité, si les faits l'imposaient, de choisir une autre date dans une période allant du 28 février au 31 octobre (quatre mois avant et quatre mois après le 30 juin). Nous aurions préféré que la date type fût le 1er juillet ou, mieux encore, le 1er août, mais ni l'un ni l'autre de ces dates n'a pu être retenue.

Réunie le 19 mars dernier, la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique a approuvé à l'unanimité la proposition de la commission. Elle a décidé que l'accord ainsi établi entre cantons fera l'objet d'un concordat qui sera soumis à la ratification du Grand conseil, voire du peuple de chacun des vingt-cinq Etats confédérés. Il va de soi que cet accord implique que l'âge d'entrée à l'école primaire adopté par un canton sera reconnu par l'ensemble des autres cantons de telle sorte qu'un élève passant d'un canton dans un autre sera automatiquement inscrit, à son nouveau domicile, au degré scolaire correspondant à celui qui était le sien à son ancien domicile. Notons que les chefs des départements de l'instruction publique des cantons romands sont unanimes à estimer que la tolérance de quatre mois avant ou après le 30 juin ne devrait être valable que pour cinq ans. Ainsi, dès 1977, le 30 juin serait la seule date déterminante pour l'âge d'entrée à l'école primaire. Il est trop tôt pour juger si une telle harmonisation complète sera pratiquement possible à ce moment-là pour toute la Confédération. En revanche, elle doit être considérée comme vraisemblable pour la Suisse romande.

LES PROBLEMES

L'application de la décision prise le 19 mars 1969 par la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'in-

struction publique pose divers problèmes aux autorités politiques et scolaires. Dans le canton de Neuchâtel, la situation est la suivante:

● Le report du début de l'année scolaire à la fin des vacances d'été, autrement dit du mois d'avril au début de septembre, se fera en une seule fois pour toutes les écoles intéressées (écoles primaires, secondaires, professionnelles et gymnases). C'est dire que l'année scolaire 1972-1973 commencera en avril 1972 et que sa durée sera, en fait, d'une année et un trimestre. Cette prolongation exigera une adaptation des programmes qui ne présentera pas de difficultés majeures. Dès septembre 1973, nous retrouverons la période scolaire ordinaire d'une année.

● Le report du début de l'année scolaire à la fin des vacances d'été aura des effets d'une grande importance pour quelques écoles, en particulier pour les gymnases, dont le cycle d'études est de trois ans et un trimestre (ce cycle commence en avril et arrive à son terme trois ans plus tard en juillet). Dès l'instant où l'année scolaire débutera en septembre, le cycle des études gymnasiales devra être ramené à trois ans ou prolongé à quatre ans. Le département de l'instruction publique et les commissions des gymnases cantonaux étudient cette question qui se complique notamment par l'éventualité de l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école.

SIX ANS REVOLUS LE 30 JUIN?

● La modification de la date déterminant pour l'âge d'entrée à l'école primaire provoquera momentanément un accroissement du nombre des élèves commençant la scolarité obligatoire. Cet accroissement devra être intégré par étapes. Nous sommes d'avis que notre canton devrait admettre, avec les autres cantons romands, que l'âge d'entrée à l'école primaire soit

d'emblée fixé à 6 ans révolus à la date unique du 30 juin. Dans notre canton, la date légale est aujourd'hui le 30 avril. En l'état actuel de nos préparatifs, nous pensons que les écoles primaires neuchâteloises pourraient accueillir au printemps 1972 les enfants atteignant 6 ans révolus entre le 1er mai 1971 et le 31 mai 1972. L'année suivante seraient reçus les enfants atteignant 6 ans révolus entre le 1er juin 1972 et le 30 juin 1973. Le surplus d'élèves de ces deux années élargies correspond à une diminution du nombre des naissances six à sept ans auparavant; il est donc probable qu'une certaine compensation s'établira et que l'incorporation de ce surplus n'exigera pas trop de mesures spéciales. Néanmoins, selon un examen systématique du nombre des futurs élèves qui habiteront chaque localité de notre canton en 1972 et 1973 permettra de se faire un jugement précis de la situation. Cet examen ne saurait être entrepris utilement avant l'an prochain.

Les remarques ci-dessus sont limitées aux principaux problèmes qui devront être résolus pour assurer l'entrée en vigueur du nouveau régime. D'autres questions sont présentement étudiées entre cantons sur les plans fédéral et romand. Nous ne citons que la possibilité d'admettre à l'école primaire, dans des cas particuliers, des élèves qui n'ont pas encore atteint l'âge légal, mais en sont très près. Les travaux préparatoires, incluant les révisions légales, devront être menés à chef d'ici à 1971 pour que les nouvelles dispositions puissent être appliquées sans peine en 1972. Dans notre canton, ce délai pourra être facilement observé. Cela ne veut pas dire que toutes les solutions seront simples. Nous pensons surtout, comme nous l'avons déjà relevé, aux effets du changement de régime sur le cycle des études gymnasiales. L'organisation des études préparant au certificat pédagogique (Ecole normale) pourra s'en trouver également en cause.

AVIS OFFICIELS

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 3 juin 1969, le tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné **ALBORI Angelo**, né le 14 octobre 1912, ressortissant italien, gypseur-maçon, domicilié 5, chemin du Vignoble, à Cornaux, à la peine de 10 jours d'emprisonnement sans sursis, par défaut, ainsi qu'aux frais de la cause arrêtés à 100 francs, pour lésions corporelles simples, ivresse au volant et infr. LCR (Art. 91/1 et 102 ch. 2 litt. b LCR, 215 ss et 89 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (art. 61 CPS) aux frais du condamné, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du tribunal de police :
le greffier, le président,
C. Quinche, secr. A. Bauer



Département des Travaux publics
Intendance des bâtiments

Construction de logements à loyers modestes
Sixième action H. L. M.

L'exposition des projets, dans le bâtiment de l'ancien pénitencier du Mail, chemin de Chantemerle, à Neuchâtel, second étage de l'aile ouest, est ouverte au public le mardi et le jeudi, de 14 h à 19 h, dès le 16 juillet et jusqu'au 11 septembre 1969.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

IMMEUBLES

A VENDRE

à Saint-Blaise, près de Neuchâtel

appartements de 4 et 5 chambres,

tout confort, vue imprenable.
Prix de vente de 130,000 fr. à 175,000 fr.
Surfaces des logements de 90 à 108 m².
Garages à disposition.
Pour renseignements et pour traiter :
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel,
tél. (038) 5 76 71.

A vendre ou à louer à Oleyres/Avenches

maison 2 appartements

de 3 pièces, cuisine, salle de bains, cave, verger, jardin, dépendances. A 5 minutes du centre industriel, à 10 minutes du lac. Libre immédiatement, bas prix.
Case postale 11, Domdidier.

A LOUER

Serrières-Neuchâtel

A louer à partir du 24 juillet 1969

GARAGES

souterrains à 55 fr. par mois, box de lavage inclus.
Renseignements et location :
CAISSE DE RETRAITE DES ENTREPRISES MIGROS
Case postale, 8031 Zurich,
tél. (051) 44 66 70.

VILLARS-SUR-OLLON

1300 m

CHALET

à louer, 11 lits. Tout confort. Vue splendide sur Villars et les Alpes. Libre pour le 1er août.

De Rham & Cie. Mon Repos 14
Tél. 23 11 02 Lausanne

COLOMBIER

A louer immédiatement ou pour date à convenir

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

tout confort.
Loyer mensuel 275 fr. plus charges.
Téléphoner au 5 76 72, pendant les heures de bureau.

LUGANO

A louer appartement de vacances ameblement nouveau, position magnifique et tranquille, à 10 minutes du bus pour la ville, 4 lits, éventuellement garage. Libre du 10 au 30 août, 25 fr. 4 personnes. Offres sous chiffres AS 9101 LU «ASSA», 6901 Lugano.

A louer des

caravanes

4 et 6 places pour vos vacances, avec ou sans plaque de police.
Tous renseignements auprès de la Carrosserie Paul Schœlly, 2068 Hauterive (NE).
Tél. (038) 5 93 33.

OFFRES D'EMPLOIS

Le plus grand magasin spécialisé de Neuchâtel cherche pour ses différents rayons, plusieurs

VENDEURS

ou

VENDEUSES

dont 1 personne connaissant la photo

Entrée immédiate ou à convenir.
Nous offrons un travail varié et tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne en pleine évolution.
Veuillez faire vos offres ou téléphoner pour prendre rendez-vous à :

TORRE-AMSA - Aux Arts Ménagers S.A.

Fausse-Brayes (à côté des Terreaux), Neuchâtel.
Tél. (038) 5 76 44.

RITTMeyer

cherche

MONTEUR

pour SERVICE EXTERNE

Domaine de travail : Montage et mise en service d'installations de télémésure et de commande pour les services des eaux, stations d'épuration et usines hydro-électriques.

Nous offrons : Formation de base dans nos ateliers. Activité indépendante avec responsabilités. En cas de convenance, déplacement à l'étranger.

Nous désirons : Apprentissage complet comme électromécanicien ou profession équivalente. Possession des bases de l'électrotechnique. Langues : connaissances de l'allemand ou éventuellement de l'italien.

Les intéressés adresseront leurs offres, munies des documents habituels, à :

FRANZ RITTMeyer S.A., 6300 ZOUG
Atelier de construction d'appareils pour le service des eaux.
Téléphone (042) 33 19 91.

Si vous vous nommez

Dynamic

alors vous pourriez être notre homme... La gérance d'un important commerce de chaussures à la Chaux-de-Fonds vous serait confiée,

Si vous possédez une formation et une expérience dans cette branche,

Si vous avez le don de diriger, former et encourager le personnel de vente,

Si vous avez des capacités d'organisateur et...

Si vous désirez vous créer une place d'avenir, bien rétribuée en appliquant votre dynamisme.

NOUS ATTENDONS VOS OFFRES

sous chiffres BW 84,249 Publicitas, 4600 Olten.

LA FEDERATION SUISSE POUR L'INSEMINATION ARTIFICIELLE, à Pierre-à-Bot, Neuchâtel, cherche pour emploi à mi-temps

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française. Connaissances d'allemand désirées.

Entrée dès que possible. Pour raison de déménagement, il s'agirait d'un emploi passager prenant fin en mai 1970 environ.

Faire offres à l'adresse susmentionnée.

Nous cherchons pour tout de suite :

dame de buffet garçon de buffet

Horaire et congés réguliers, gain très intéressant à personnes capables.



Téléphone 038 5 48 53

Directeur-chef de fabrication

cherché par blanchisserie industrielle à Genève. Connaissance du métier indispensable. Fortes références exigées. Haut salaire. Ecrire sous chiffres R 390,324-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Joindre curriculum vitae.

Salon de coiffure du centre de la ville cherché pour entrée à convenir (août ou septembre)

1^{re} coiffeuse

Place stable, haut salaire. Studio à disposition.
Adresser offres écrites à A. W. 1875 au bureau du journal.

Entreprise de construction de la place cherche :

grutiers chauffeurs mécanicien

Tél. (038) 6 30 93.

NICOLET & Cie
Fromage en gros et alimentation

2316 les Ponts-de-Martel désirent engager pour entrée immédiate ou à convenir

FROMAGER

pour les soins des caves, livraisons, travaux variés et agréables.
Semaine de 5 jours.
Bon salaire.
Se présenter ou téléphoner au (039) 6 72 59.

Suchard

Nous engageons pour date à convenir une

perforeuse

pour notre secteur de comptabilité à cartes perforées. Préférence sera donnée à personne ayant déjà de la pratique ou disposant de connaissances acquises par un cours sur une machine à perforer. Les offres écrites sont à adresser à

CHOCOLAT SUCHARD S.A., Service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières.

MÉTAR S.A. Fribourg
Fabrique de machines et d'articles métalliques

Nous cherchons, pour notre département
Machines en plein développement,

1 monteur

pour le montage de nos automates.

Les candidats expérimentés dans le montage de machines et ayant une formation complète de mécanicien ou de mécanicien-ajusteur sont priés de nous téléphoner au (037) 2 63 31, ou d'adresser leurs offres de service au chef du personnel de

Métar S.A.
Rte de la Fonderie 54
1790 FRIBOURG

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

CAISSIÈRE-AIDE DE MAGASIN

Horaire de travail selon entente.

Faire offres à Ph. BERTHOUD & Cie.
DISCOUNT DE LA COTE, 2035 Corcelles.

On cherche

CHAUFFEUR pour camion

Tél. 6 48 14.

Grâce à notre

TRAVAIL à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot. Veuillez demander sans engagement la visite de notre représentant.
Giso, Gilgen + Somain, 4563 Gerlafingen.

On cherche

JEUNE GARÇON

comme commissionnaire du 2 août au 9 août inclus. Vélo-moteur à disposition.
Tél. (038) 5 18 31.
Boucherie Storrer, Sablons 47.

Nous cherchons

vendeuse-caissière

pour notre supermarché

vendeur

pour notre rayon ameublement

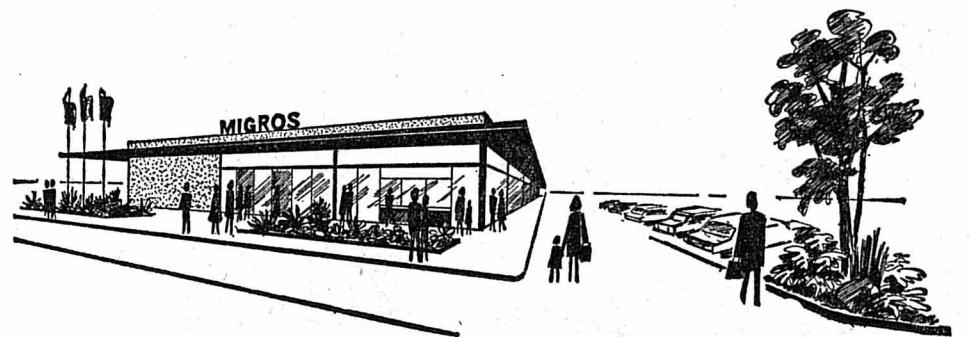
Places stables et intéressantes avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter au chef du personnel des

Grands Magasins (tél. 5 64 64)

armourins
neuchâtel



cherche

pour son futur MM - MIGROS de Pesex, qui ouvrira ses portes vers la fin de l'année 1969

vendeuses
en alimentation (rayons divers)

vendeuses

textiles et articles ménagers, cosmétiques, photo-gramo

caissières

dames de buffet

vendeurs-magasiniers

magasiniers

boucher-conseilleur

Pour formation, nous engageons quelques mois à l'avance, selon les emplois.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, semaine de 46 heures, prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

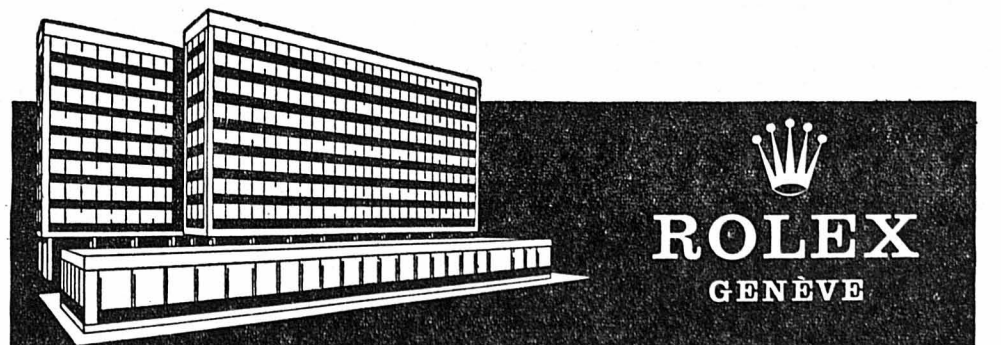
NOUS CHERCHONS:

COMPTABLE

très qualifié, connaissant les machines RUF « Intra-Comptes ». Préférence sera donnée à candidat ayant quelques années d'expérience et capable d'assumer les fonctions de comptable jusqu'au bilan. Connaissances d'anglais souhaitées. Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Candidats de nationalité suisse, ou étrangers en possession d'un permis de travail C, sont priés d'adresser offres manuscrites à

Montres ROLEX S.A., 1211 GENEVE 24.



Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

OFFRES D'EMPLOIS

MAÇONS

Nous cherchons bons maçons.

Entreprise F. BERNASCONI,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane
(Neuchâtel). Tél. (038) 7 64 15.

Par suite de réorganisation de ses services, la Clinique Générale de Genève Florissant S.A. cherche pour entrée immédiate ou à convenir

infirmières diplômées
aides-infirmières
veilleuses de nuit

Travail intéressant, possibilités de logement. Faire offres, avec certificats et curriculum vitae, à l'infirmière chef.

DUBIED

Nous cherchons pour notre Service du personnel

UN EMPLOYÉ ADMINISTRATIF

auquel seraient confiés différents travaux en relation avec la gérance de plusieurs centaines de logements et d'un grand réfectoire d'usine. Connaissances en langue italienne ou espagnole désirées. Age idéal : 25 à 35 ans.

Faire offres à Edouard DUBIED & Cie S.A., 2108 Couvet (NE).

USINE DE COUVET

VON ROLL S. A. RONDEZ

Nous engageons :

- 1 FRAISEUR-RABOTEUR-PERCEUR
- 1 FRAISEUR UNIVERSEL
- 2 ALÉSEURS
- 1 RECTIFIEUR

pour travaux en séries (débutant serait instruit)

DES MONTEURS

- 3 TOURNEURS

sur tours carrousel, tours parallèles pour pièces de différentes grandeurs

- 1 MÉCANICIEN OU OUTILLEUR

d'un certain âge comme DISTRIBUTEUR D'OUTILS

- 1 MAGASINIER

- 1 AIDE-MAGASINIER

bilingue avec quelques connaissances techniques

- 1 MANŒUVRE

pourrait être formé par la suite comme aide-monteur

- 1 SECRÉTAIRE D'ATELIER

Prière de s'adresser au bureau du personnel de VON ROLL S.A., USINE DES RONDEZ 2800 DELEMONT

HÔTEL **Seaulac** NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate

femme de chambre et fille de lingerie

se présenter à l'entrée du personnel.

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ de la Ville de Monthey cherche un

CONTRÔLEUR DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INTÉRIEURES diplômé

Faire offres manuscrites, en y joignant les pièces habituelles, à la Direction des Services industriels de la Ville de Monthey.

Restaurant Jean-Louis, Saint-Blaise, cherche

sommelière

débutante acceptée.

Tél. (038) 5 00 29.

Dame seule, habitant aux environs de Neuchâtel, cherche

gouvernante-ménagère

(bien recommandée). Adresser offres écrites à C. W. 1871 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

CHIEN PERDU

Salouki (chien lièvre) mâle, beige très clair, portant laisse, s'est évadé du train jeudi soir. N'est pas de marque. Animal très timide. Les personnes pouvant donner des nouvelles sont priées d'appeler le No (031) 54 33 56, ou la police de la gare de Neuchâtel.

Véhicules à moteur et accessoires

Particulier vend une **CITROËN 3 CV BREACK**

modèle 66, expertisée, pour cause de double emploi. Prix à discuter.

Tél. (038) 9 65 15, la journée, ou (038) 9 65 31, le soir.

VW 411

voiture de direction très peu roulée, rouge, intérieur simili-cuir gris.

Prix très intéressant. Garage Hirondelle. Tél. 5 94 12. Reprise - Echange - Crédit.

DKW 1000 S

1961.

Tél. (024) 2 90 03, dès 18 heures.

A vendre

TOYOTA

Corolla luxe, 1967-1968 45.000 km, très soignée. Paiement comptant. Tél. (038) 3 34 47.

Prof. médicales

DOCTEUR

P. Girardet

ABSENT

jusqu'au 25 août

Dr G. AUBRY

médecin-dentiste

ABSENT

jusqu'au 18 août

AVIS DIVERS

AVIS

Nous avons été à Nuits-Saint-Georges chez notre ami Carton chercher deux petits fûts de crème de cassis frais pour vous servir aux Halles et au Pavillon en excellent vin blanc-cassis.

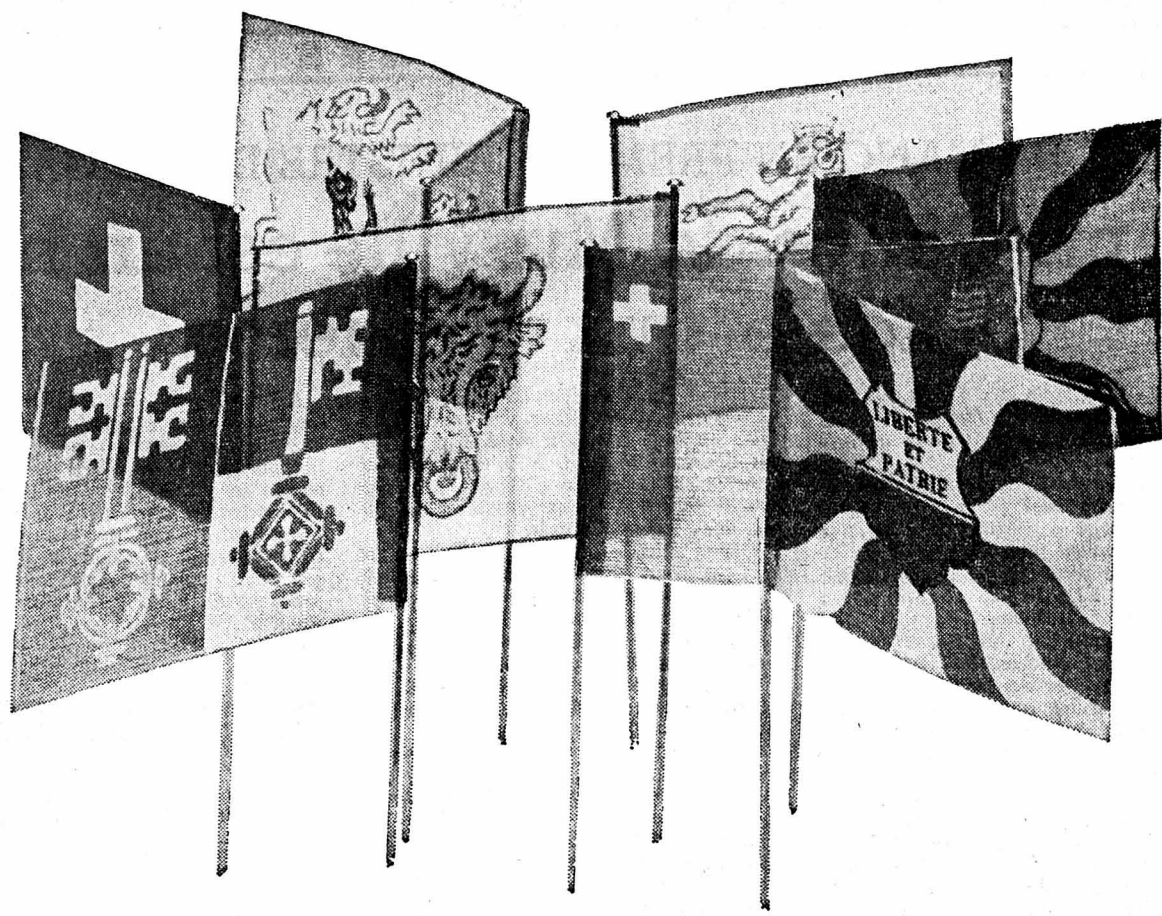
Nouveau : Les bateaux de la société de navigation assumant le service Neuchâtel - Morat s'arrêtent, sur demande, au camping

LES TROIS LACS

dans le canal de la Broye.



MARDI 29 JUILLET	
MONT-DE-BAULMES	
Départ : 13 h 30	Fr. 12.-
JEUDI 31 JUILLET	
LES TROIS COLS	
GRIMSEL - FURKA - SUSTEN	
Départ : 5 heures	Fr. 32.-
Barrage de Mauvoisin	
FIONNAY-VAL DE BAGNES	
Départ : 6 h 30	Fr. 27.-
1.8. LE SALÈVE	Fr. 24.-
1.8. L'EMMENTAL	Fr. 21.-
3.8. LES 2 TUNNELS	Fr. 40.-
3.8. AROLLA	Fr. 32.-
Renseignements et inscriptions : Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21	

1^{er} AOÛT

AFIN DE PERMETTRE A NOTRE PERSONNEL DE CÉLÉBRER LA FÊTE NATIONALE, NOS MAGASINS SERONT FERMÉS VENDREDI APRÈS-MIDI 1^{er} AOÛT Ouvert le matin de 8 h. à 13 h.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Gonset

armourins
neuchâtel

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à Saint-Sulpice / NE

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA FEMME DU LAIRD

ROMAN

par

RUTH FLEMING

14

Traduction de Mireille Dejean

Neville se renversa sur son siège, l'air préoccupé. Pourquoi sa grand-mère le privait-elle sans cesse de ce qu'il aimait ? Il avait faim et il avait une grande envie de miel. Quand il serait un homme, il aurait ses propres ruches, et des abeilles qui feraient du miel rien que pour lui. Il demanderait à Rob Elliot de lui confectionner six ruches qu'il installerait au fond du potager près des groselliers. Y aurait-il là-bas suffisamment de place ? Neville décida de s'en assurer sur-le-champ. Comme il se levait sa grand-mère dit :

— Mange ton gâteau, Neville.
— Tout à l'heure, je dois faire quelque chose au paravant.
— Cela attendra. Reste assis.
— Je ne m'absenterai pas longtemps et puis je mangerai, c'est sûr.
— Voilà le résultat de ton intervention, Gervase ! Fais ce que je te dit, Neville.

Un nuage de colère descendit sur l'enfant. Son visage s'empourpra et de toute la force de ses poumons, il poussa des cris perçants. Sans succès, Gervase lui ordonna de se taire. Il se leva et secoua son neveu. La tête de Neville se renversa en arrière, sa respiration se transforma en un long et lourd halètement. Gervase le lâcha. Mme Elliot s'approcha et remit l'enfant sur sa chaise.

(Copyright Miralmonde)

— Tais-toi, dit-elle durement.

Le garçonnet épuisé, se tut, il resta assis la tête cachée dans ses bras repliés, son petit corps tremblant.

— Une telle scène devant une invitée ! N'as-tu pas honte ! Tu ne t'en iras pas avant d'avoir mangé ce qui est sur ton assiette.

Elle se leva, imitée par son fils, Rosemary et Jane. Ils se rendirent au jardin.

— Une fois pour toutes, Gervase, je te prie de ne jamais intervenir. Si tu n'avais pas pris le parti de Neville...

— Tu es trop sévère avec lui, protesta le jeune homme.

— Tu ne comprends rien à l'éducation des enfants, rétorqua sèchement sa mère, viens, Jane.

Gervase, se sentant beaucoup mieux, proposa à Rosemary d'aller au village, chercher le courrier qu'on y apportait une fois par jour de Marytown. Dans l'air doux de cette matinée printanière, ils avancèrent sur la route de la vallée. Quelques maisons se pressaient autour d'une église à la tour carrée. La plupart des villageois s'appelaient Elliot et avaient une lointaine parenté avec les habitants du château qu'ils aimaient et respectaient.

On rencontrait aussi quelques Gurthrie et un ou deux MacPherson. L'unique magasin appartenait à Rob Elliot et c'était également le bureau de poste. Rob, un petit homme corpulent en tablier blanc avançait deux fauteuils pour que Rosemary et Gervase attendent le courrier confortablement installés. La boutique fleurait la saucisse, le cuir, les oignons et la menthe. Les rayons qui tapissaient les parois disparaissaient sous les marchandises les plus variées : de l'encre, de lourdes bottes, du sel, des poissons séchés, du savon, etc.

Après avoir examiné Rosemary par-dessus ses lunettes, Rob s'informa :

— La demoiselle habite-t-elle le château ? Le Laird et votre mère vont bien ?

— Très bien merci, répondit Gervase. Donnez des bonbons à Mlle Giles. Vous verrez, ils sont excellents, Rosemary.

— Servez-vous, Mademoiselle, dit Rob en apportant un carton de bonbons, faut-il que j'envoie quelque chose au château, M. Gervase ? Ah ! voici la poste.

Une voiture s'arrêta devant la boutique, un employé lança un petit sac que Rob tira à l'intérieur. Deux ou trois villageois arrivèrent. C'était pour eux, le moment le plus important de la journée. En vérité, il n'y avait rarement plus de six ou sept lettres et la plupart étaient destinées à Drunccorrie : Mais les autres passaient de main en main, l'heureux destinataire les lisait à haute voix et chacun donnait son avis sur le contenu.

Ce jour-là, il y avait trois lettres pour le château, Gervase en mit deux dans sa poche et garda la troisième à la main. Lorsqu'il se retrouva seul, sur la route avec Rosemary, il l'ouvrit. Elle était de Leila, elle l'avait envoyée à son club qui l'avait fait suivre. C'était un billet écrit à la hâte.

« Gervase, je vous en prie, faites vite quelque chose ! Je ne puis supporter plus longtemps cette situation. J'ai été épouvantée en apprenant votre accident. Ne m'écrivez pas, mais faites paraître une annonce dans le « Morning Post » en signant « Major ».

Le mot ne portait aucune signature. Le poulx de Gervase battait follement. Ce premier amour sérieux l'avait profondément marqué. Il s'imaginait être un chevalier qui délivrait la femme aimée des griffes d'un tyran. La responsabilité morale, les conséquences qui résulteraient de sa conduite, ne le préoccupaient pas. Il était désespérément amoureux.

A présent, il discutait avec Rosemary. Il voulait envoyer immédiatement une réponse au « Morning Post ». Impossible de la télégraphier, s'il voulait éviter que le village jase. Finalement, il écrivit au dos de l'enveloppe de Leila.

Rosemary retourna chez Rob Elliot, fit l'acquisition

de papier à lettre, de timbres et se procura une formule de mandat. Après quoi, le message qui devait rassurer Leila fut rapidement expédié.

Afin de se reposer, Gervase regagna la maison par le plus court chemin, mais Rosemary flâna le long de la route et se promena au bord du lac.

Un cavalier venait à sa rencontre. C'était Jan. Il s'arrêta. La promeneuse admira son aisance à cheval, il lui sourit et demanda :

— Où est mon frère ?

— Comme elle lui répondit qu'il était rentré, Jan sauta à terre et marcha près d'elle, bride en main.

— Montez-vous, Rosemary ?

— Non, malheureusement.

— Je pourrais vous enseigner, dit-il, à moins que vous ne préfériez attendre que Gervase aille mieux.

— Oh ! j'aimerais essayer tout de suite.

Il répliqua gaiement qu'il lui fallait un costume approprié.

— Je vous en prie, laissez-moi essayer une minute.

— Si vous voulez.

Il la souleva. Elle s'assit en riant sur la selle. Brusquement le cheval se mit à marcher et elle glissa. Jan la saisit. Un instant leurs visages demeurèrent rapprochés, le corps de la jeune fille serré contre celui du Laird.

— Pardon Rosemary ! Reste tranquille Duke. Vous n'êtes pas blessée ?

— Non, murmura-t-elle.

Ils rentrèrent en silence.

CHAPITRE VI

Gervase se rétablissait lentement. C'était un malade pénible, nerveux et capricieux qui ne cessait de se plaindre et de se fâcher de ne pouvoir sortir. L'inactivité lui pesait, il s'agitait si bien qu'un jour Rosemary lui dit :

— Si vous vous tourmentez ainsi, vous ne guérirez jamais. Calmez-vous. Pensez à Leila.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

FRÈRE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE DE GAULLE Henri Couve de Murville est un hôte fidèle aux Verrières

Dans « Le Cercle des familles », André Maurois fait dire à Denise Herpain : « Maintenant, je ne crois plus qu'à la beauté des sapins. »

Ceux qui, venant des villes tentaculaires ou des vastes plaines, ont eu la chance de vivre à proximité des Grandes-Joux, ne peuvent plus, comme si celles-ci étaient un sortilège, demeurer indifférents. Déjà, « Le Fugitif dans le Jura » en avait fait l'expérience.

On parle souvent des Verrières. Village de l'extrême-frontière franco-neuchâteloise, l'épopée des Bourbakis est restée attachée à son nom, comme le franco-suisse, la fameuse transversale des routiers d'autrefois, comme les amours tapageuses de Mirabeau, le prisonnier sans chaîne du fort de Joux.

Et ce n'est sans doute pas par hasard que M. Henri Couve de Murville - frère de l'ancien premier ministre de De Gaulle - vient régulièrement en cette localité passer des vacances estivales et hivernales, dans cette commune des Piaget, des Lambelet, des Martin et de tant d'autres citoyens ayant fait honneur à notre pays.

Ancien attaché d'ambassade, propriétaire d'un magasin, Henri Couve de Murville est un bibliophile avisé. Les gravures l'intéressent aussi. Il a des relations dans le monde entier. Cela ne l'empêche pas de former, avec sa femme et ses filles, une famille très unie.

Grand érudit, l'homme est d'une classe hors série. Il a de nombreux points communs avec son frère. Il fait partie de cette aristocratie protestante française dans le sens le plus noble. Voilà pourquoi il est d'une grande simplicité.

Une simplicité telle qu'il passe à peu près inaperçu quand il est aux Verrières et pilote une « deux chevaux ».

Pourquoi avait-il choisi cette commune pour se reposer ? On ne le sait pas trop. Il loua un appartement de vacances au quartier de la Vy-Renaud. Vu l'inconfort du logement, il s'en ouvrit à des voisins, M. et Mme Marcel Lambelet chez lesquels il a désormais élu son domicile temporaire.

Enfin, il y a cent cinquante-cinq ans tout juste - le burin de Girardet a immortalisé la scène - le roi de Prusse fit halte au village. Deux arcs de triomphe furent élevés à Meudon et au Grand-Bourgeau et un troisième à la frontière. Vingt-quatre musiciens venus de Sainte-Croix jouèrent en l'honneur de l'auguste souverain, comme avait joué, pour se préserver du loup, le légendaire Jean-de-Paniers...

G. D.

TRAVERS

Travaux au pont du R.V.T.

(sp) Depuis une dizaine de jours, une équipe d'ouvriers a entrepris la pose de huit pilotes en béton armé, descendant à un fond solide de 40 m de profondeur, au pont du R.V.T. à la Presta. Ces travaux sont destinés à préparer les appuis d'un nouveau pont en acier, d'une longueur de 34 mètres.

Au Conseil

d'administration du R.V.T.

(sp) Les délégués de l'Etat désignés pour la prochaine période au Conseil d'administration du Régional du Val-de-Travers, sont MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, chef des travaux publics, et Jean-Claude Landry, notaire à Couvet.

La T.V.

à la mine d'asphalte

(sp) Une équipe de techniciens et de réalisateurs de la T.V. romande a tourné des séquences sur le travail dans la mine d'asphalte à la Presta. Ces séquences paraîtront à l'enseigne « Vie et Métiers ». La Presta est la seule mine exploitée en Suisse avec celle des salines de Bex.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : « Mauvais garçons et compagnie ».

EXPOSITIONS. — Musée d'Ornans : Gustave Courbet.

Pontarlier : Salon des Annonciades.

PHARMACIE DE SERVICE. — Delavay (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

FLEURIER

D'anciens Fleurisans ont fêté leurs noces d'or

(c) M. et Mme Ernest Gétaz-Wuillemin, domiciliés à Lausanne, viennent de fêter leurs noces d'or, entourés de leur famille et amis.

Mariés à Fleurier en juillet 1919, ils y sont restés jusqu'en février 1961, date à laquelle ils se sont fixés à Lausanne.

NOIRAIGUE

Hôtes de l'été

(sp) Comme chaque année à pareille époque, les hôtels de Noiraigue reçoivent un bon nombre d'hôtes de passage.

Nous comptons parmi eux et, à nouveau, le professeur Lloyd, éminent géologue londonien, qui, pour la troisième fois, vient passer son été à faire des recherches dans les roches du Creux-du-Van.

D'autres hôtes sont des personnes désireuses de passer quelques jours dans leur village natal. Nous comptons aussi des hôtes français heureux de trouver un petit coin de verdure et des amateurs, chaque année plus nombreux, de courses pédestres. Ce sont essentiellement des Suisses allemands, Bâlois en particulier, qui en suivant les crêtes du Jura du nord au sud, font étape à Noiraigue.

VAUD - VAUD - VAUD

Quatorze enfants intoxiqués dans une colonie de vacances

NYON (ATS). — Lundi après-midi, les trois ambulances nyonnaises ont dû être appelées pour transporter soit à l'hôpital du district de Nyon, soit à l'hôpital cantonal de Lausanne, 14 enfants - 12 filles et 2 garçons - qui venaient d'être victimes d'une intoxication alimentaire à la colonie de vacances genevoise de « La Cézille », sur Begnins (VD).

Les quatre cas les plus graves ont été retenus à l'hôpital de Nyon, puis dirigés sur l'hôpital cantonal, pour une analyse qui déterminera s'il s'agit bien

d'une intoxication alimentaire ou, éventuellement, d'un virus. Les dix autres malades sont allés avec une forte fièvre à la colonie de la Cézille.

SAINTE-CROIX

Il ne fallait pas dépasser

(c) Une file de voitures se dirigeait d'Yverdon en direction de Sainte-Croix. Parvenue dans cette dernière localité, une voiture sortit brusquement de la file pour effectuer un dépassement. Malheureusement, un véhicule venait en sens inverse et elle se rabattit trop rapidement en accrochant le véhicule qu'elle dépassait. Dégâts matériels. Pas de blessés.

Collision

(c) A 16 h 45, à la rue des Alpes, un véhicule d'une file s'arrêta brusquement. Le véhicule qui suivait freina à temps, mais le troisième tamponna l'arrière de la voiture qui le précédait. Il n'y a pas eu de blessés, mais des dégâts matériels.

COUVEY

Fête nationale

(sp) A Couvet, la manifestation du 1er août, aux Champs-Girard, sera marquée par des messages patriotiques de M. Claude Emery, député-maire de Couvet et Willy Perriard, pasteur. Les sociétés locales participeront à cette manifestation qui se terminera par la présentation de feux d'artifices.

M. André Contesse

(sp) Les derniers honneurs ont été rendus à Couvet à M. André Contesse qui, durant la première moitié de ce siècle a marqué dans la vie de Couvet. M. Contesse a été un expert forestier et un gérant très estimé. Il a fait partie du collège des anciens et du comité de l'hôpital de Couvet avant de se retirer à Bôle. C'est le pasteur de ce dernier village, M. Edmond Jeanneret, qui a présidé le service funèbre.

ORBE

Ecole d'officiers

(c) L'école d'officiers P. A. qui est instruite en caserne de Genève est actuellement en campagne à Orbe. Cette école d'officiers stationnera dans cette localité jusqu'au 21 août.

Cortège funèbre

(c) Mlle Louise Mallefer, ancienne institutrice, une des doyennes du district d'Orbe, est décédée à l'âge de 96 ans. Les derniers devoirs lui ont été rendus.

GRANDSON

Cyclomotoriste blessé

(c) Un cyclomotoriste qui circulait sur la place du Château à Grandson, M. Willy Mottaz, domicilié à Vugelles, a heurté la bordure du trottoir sis à proximité du café du Commerce et a fait une violente chute sur la chaussée. Sérieusement blessé à la tête, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Accident de travail

(c) Hier à 18 h 15, le conducteur d'un tracteur, M. Walo Günthard, âgé de 32 ans, habitant Curany, a été victime d'un accident de travail. Alors qu'il était occupé dans un champ au Crêt Junod, rière les Henriolettes et les Rasses, son véhicule bascula fond sur fond dans un endroit escarpé. M. Günthard a été transporté peu après à l'hôpital d'Yverdon, souffrant de lésions internes.

UN NOUVEAU NONAGÉNAIRE A ÉTÉ FÊTÉ PAR CHABREY ET NEUCHÂTEL

Une bien sympathique petite fête s'est déroulée à Chabrey, lundi après-midi, alors que se vivait un chœur torride. Dans la salle communale, en présence de nombreux invités venus aussi bien de Neuchâtel que du village, les autorités et la population entouraient M. Auguste Christinat, doyen de la commune, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire. M. Christinat, qui a été conducteur de tramways, à Neuchâtel, durant une trentaine d'années, a laissé dans la population de cette ville un excellent souvenir et les tramways ne l'ont pas oublié non plus, puisque le nouveau nonagénaire a été à l'époque l'un des fondateurs de la section de Neuchâtel du syndicat des employés de trams.

Au cours de cette cérémonie, simple et cordiale, M. René Vessaz, syndic de Chabrey, a apporté à M. Christinat les félicitations et les vœux de la municipalité, ainsi que ceux de la population. M. Georges Reuille, préfet, parla au nom des autorités cantonales. M. Maurice Magnin, président du groupement des tramways retraités, au nom de ses camarades, et M. André Schor, président du syndicat des employés de trams, au nom des membres de cette importante association professionnelle. Le pasteur Schlo-

zer mit un terme à la partie oratoire en rendant hommage à M. Auguste Christinat, qui a fait honneur à sa profession, à son village et à son pays. Des fleurs, ainsi que de nombreux cadeaux ont été remis au nouveau nonagénaire, qui a fait preuve d'une vitalité étonnante à son âge. La manifestation a été agrémentée par les chants des écoliers, préparés et dirigés par M. H.-L. Christinat, municipal.

SAINT-SULPICE

Motocycliste contre camion

Lundi vers 18 heures, sur la route Lausanne - Genève, à Saint-Sulpice, près du pont de la Venoge, un motocycliste, M. Roland Guisolan, 20 ans, demeurant à Saint-Crex, est entré en collision avec un camion qui dépassait, au moment où ce camion obliquait à gauche. Souffrant d'une fracture de la jambe droite, M. Guisolan a été transporté à l'hôpital cantonal ainsi que sa passagère, Mlle Arlette Umberset, 18 ans, domiciliée à Morges, qui a la jambe gauche fracturée.

YVERDON

Rénovation du temple

(c) Le temple d'Yverdon a été rouvert au public dimanche 27 juillet. Le plancher a été remis à neuf. Rappelons à cette occasion que le plancher a nécessité la pose de plus de 400 m² de planches de sapin, de 3 cm d'épaisseur et de 600 m de carrelots de 8 cm sur 10 cm. Le temple d'Yverdon qui avait déjà été restauré, en grande partie, est ainsi dans un état particulièrement favorable ; en effet, mis à part le plancher, tout cet édifice avait été restauré il y a quelques années.

Une antenne collective de 14 tonnes pour Yverdon

(c) A quelque 700 m d'altitude se trouve depuis quelques jours érigée en cet endroit, la nouvelle antenne collective de TV située sur le Montézlaz non loin d'Yverdon. Cette antenne est parfaitement visible depuis la ville. Vu sa couleur rouge et blanc elle se détache magnifiquement à l'horizon. Rappelons que son transport n'a pas été une petite affaire, puisque cette antenne de 35 m pesait 14 tonnes. Elle est venue de Villeneuve (Fribourg) en passant par la route de ceinture de Lausanne, Echallens, Essertines puis Pomy. C'est depuis cette dernière localité, jusqu'au sommet du Montézlaz que la partie la plus difficile a dû être effectuée. En effet, les pentes du Montézlaz sont fortement escarpées et finalement tout se passa fort bien, mis à part quelques petits incidents mineurs.

Rappelons que pour le comptoir yverdonnois qui aura lieu cet automne, les 700 m d'altitude pourront être vues par les visiteurs de ce comptoir et au début de l'année 1970, un signal plusieurs quartiers d'Yverdon, seront reliés au réseau collectif.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, les envois de fleurs reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame veuve
Jules VAUCHER-DUBOIS

exprime sa profonde reconnaissance.

Elle éprouve une gratitude toute particulière à l'égard des sœurs, des infirmières et du personnel si dévoués de l'hôpital de Fleurier.

Fleurier, juillet 1969.

Avis mortuaire

Monsieur Marcel Evard, à Couvet ; Monsieur et Madame Eric Evard et leurs enfants, à Coffrane ; Monsieur et Madame Gilbert Evard et leurs enfants, à Pully ; Mademoiselle Hélène Von Aesch, à Cernier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Germaine EVARD
née VON AESCH

leur regrettée épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie, dans sa 69^{me} année.

Couvet, le 28 juillet 1969.

On publiera la mention de Ta grande bonté et l'on proclamera Ta justice.

Ps. 145.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 30 juillet, à 15 heures. Culte pour la famille à l'hôpital de Couvet, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Notre grande exposition de meubles est ouverte pendant les vacances



200 chambres à coucher, salles à manger et salons. Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur. 6 étages - 30 vitrines

meubles MEYER

NEUCHÂTEL fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

HOTEL TETE-DE-RAN

1^{er} août

(cortège aux lampions 20 h 30
feu d'artifice 21 h 30)

danse

Au restaurant : jambon à l'os Fr. 8.50

Au bar : fondue bourguignonne Fr. 10.—

A la pâtisserie : gastronomie à la carte

Direction : G. Azzopard
Tél. 7 23 23.



ancien nouveau
Transformation de vestons croisés
au prix de 48 fr. 50
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHÂTEL
R. POFFET - Tailleur

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de : voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

- de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisés en nous retournant le coupon ci-après :

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, V/344
téléphone 022 24 63 53

L'annonce reflet vivant du marché

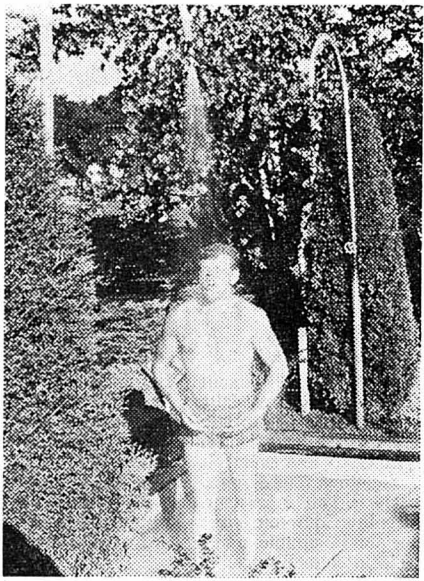
L'annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Quand il fait chaud, même la piscine transpire...

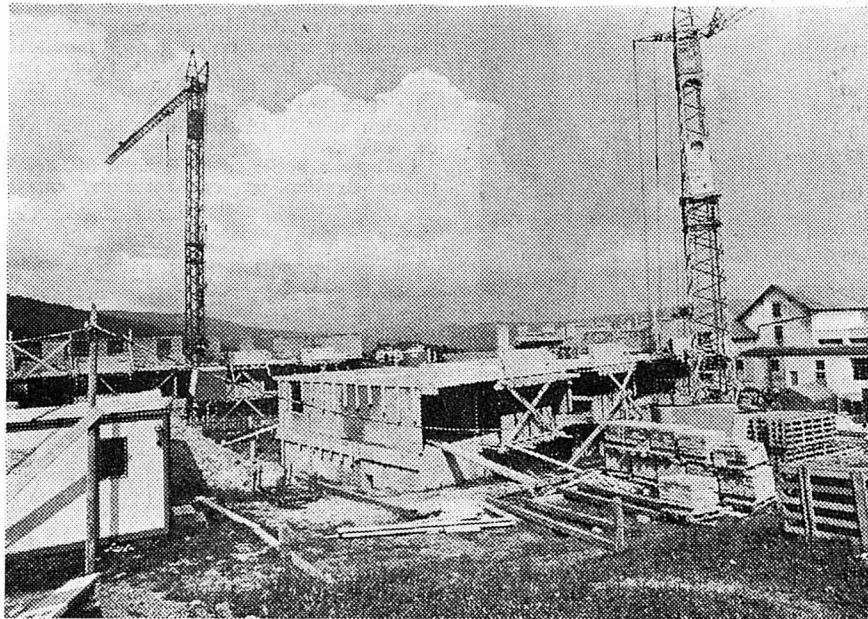
Les chaleurs dont bénéficie aussi le Jura neuchâtelois ont conduit pas mal de monde à la piscine. Il a fait si chaud que la piscine elle-même transpirait, de larges flaques s'étendant sur les bords. Si le mois d'août est aussi chaud que celui de juillet, pauvres horlogers! Les plus heureux ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Et bon nombre de Français qui ont cru aux vertus du tourisme de Villers-le-Lac et de sa région profitent à qui mieux mieux des piscines du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Un jour peut-être les édiles du Jura neuchâtelois et du Locle en particulier s'apercevront que la région peut avoir un autre débouché que la fabrication des montres. En attendant : sautez...

(Avipress Bernard)



VAL-DE-RUZ

ON CONSTRUIT AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE



Malgré un été si ensoleillé qu'il pourrait inciter à l'indolence... Les Geneveys-sur-Coffrane ne chôment guère. Pas moins de deux bâtiments sont sortis de terre, ces derniers temps. Voici une vue qui atteste de l'animation du chantier. (Avipress - G. C.)

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 28 juillet

Promesses de mariage : Schlunegger, Charles-André, employé de bureau et Louis, Christiane-Paule.

Décès : L'enfant Ciambelli, Vladimir-Anibale-Tell, né le 14 juillet 1969, fils de Palmiero et de Christine Milca, née Gerber. Taillard, née Prêtre, Marguerite-Eléonore dite Léonie, ménagère, née le 23 octobre 1880, veuve de Taillard, Jules-Emile, dom. Industrie 28; Sandoz, Jules-Albert, mécanicien remonteur, né le 9 janvier 1903, époux d'Emma, née Meier, dom. Progrès 5; Jaquier, Léon-Gustave, ouvrier, né le 28 février 1910, célibataire, dom. Industrie 7; Barben, Walther, né le 17 mai 1890, célibataire, Numa-Droz 41.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : **Marc Wolfarth**
Rédacteur en chef : **Jean Hostettler**

LE LOCLE - LE LOCLE

Collision

Hier à 18 h 25, un accrochage s'est produit à la rue Daniel-Jeanrichard, entre deux automobiles pilotées par deux Loclois. Il n'y a pas de blessés, mais on déplore de gros dégâts matériels.

Etat civil du Locle du 28 juillet

Décès : Roulin, née Robert, Lucie-Elisa, née le 19 juin 1892, veuve de Roulin, Jules-Emile; Von Büren, Rose-Angèle, née le 25 février 1892, ménagère.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

• AU LOCLE

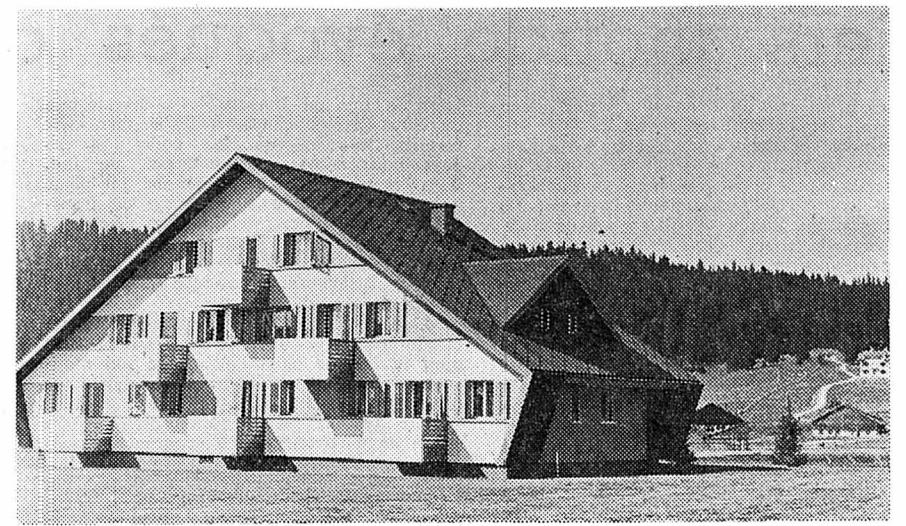
CINEMA. — Lux, 20 h 30: Echapement libre.

EXPOSITION. — Château des Monts: horloges gothiques.

PHARMACIE D'OFFICE. — Mariotti.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le No 17 renseignera.

A la Brévine: ferme neuchâteloise nouveau style



Comment construire du neuf autour de maisons anciennes et surtout caractéristiques d'un style sans déparer? A la Brévine, la difficulté semble avoir été contournée, et cette maison locative, ne jure nullement dans cette belle vallée où

sommeillent, majestueux souvenirs, d'innombrables fermes neuchâteloises aux chapeaux de bardeau et dont le tronc en pierres taillées est solidement ancré dans la tourbe. (Avipress DE)

Informations suisses

La saison de l'exode sur tous les tons Août, mois des vacances et des fêtes campagnardes

LAUSANNE (ATS). — Le mois d'août, devenu l'époque du grand exode des vacanciers, a toujours été un mois cléf pour les campagnards.

C'est pour les armailles de la montagne la fin des jours les plus longs. Dans les villages, joints et moissons sont généralement terminés et les paysans en profitent pour aller voir leur bétail à l'alpage. D'où la tradition des fêtes de la «mi-été» dans les Alpes vaudoises (les plus connues sont celles de Tavayanne et de la Bernesur Leysin) et de la «mi-août» en Valais, où elles coïncident avec l'Assomption et avec le jour de Saint-Théodule, patron des Valaisans.

La météo du mois d'août est importante pour les cultivateurs comme pour les touristes. Les vieux dictons romands affirment qu'en août la pluie est derrière le bois, que les nuages d'août trompent les fous, que le temps sec d'août annonce beaucoup de neige en hiver, qu'à la fin d'août les femmes claquent des dents, que les trois premiers jours d'août indiquent le temps des trois mois d'automne. Les jours devenant plus courts, les soirées d'août attrapent ceux qui ne sont jamais pressés.

Ce mois est celui de la besogne abondante, puis de la récompense des récoltes: mois d'août, mois dur et mois d'or, disent les campagnards. Celui qui

dort au soleil d'août s'en repentira nuit et jour, en août et aux vendanges il n'y a repos ni dimanches. La pluie d'août donne abondance de tout, produit grande rosée de miel et laisse huile et vin partout. La sagesse paysanne déconseille les noces et les bains à cette époque. En mai et en août, le mariage des fous. En juin le bain des chiens, en juillet le bain des filles et des garçons, en août le bain des fous.

LE MOIS DE LA CANICULE

La période caniculaire (on dit souvent «les canicules» en Suisse romande) couvre la dernière moitié de juillet et le mois d'août. Les anciens attribuaient une influence néfaste à ces jours de grande chaleur et croyaient que les médecins étaient alors impuissants contre la maladie. Les Romains sacrifiaient un chien roux pour apaiser le courroux de Sirius (la canicule est le chien légendaire dont on donna le nom à Sirius, étoile primaire de la constellation du Grand chien).

La prononciation du mot «août» est généralement «aou» dans le nord de la France et «ou» dans le Midi et en Suisse romande. La première forme est la faveur des Parisiens, mais l'Académie française donna raison aux Romands, chose assez rare pour être soulignée.

SUISSE ALÉMANIQUE

Un douanier suisse tué par la foudre au Liechtenstein

VADUZ (ATS). — Un douanier suisse, M. Johann Spescha, a été tué par la foudre vendredi en fin d'après-midi au cours de sa tournée au Liechtenstein; c'est ce qu'a annoncé lundi le service d'information du gouvernement de la principauté.

Comme le douanier ne revenait pas de sa tournée à 20 heures, une équipe de secours de la douane et du service de sauvetage en montagne du Liechtenstein est partie à sa recherche, sans le retrouver. Les opérations de recherche se sont étendues samedi, avec l'aide de la police, et le corps du malheureux a été retrouvé dimanche à 11 heures au-dessus de la cabane de Gafadura. Selon un témoin, la foudre est tombée sur un sapin proche du lieu de la découverte du corps vendredi après 17 heures.



L'annonce
reflet vivant du marché

L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FORMIDABLE!...

4 PANTALONS
ou JUPES

nettoyés
détachés
repassés
apprêtés

Fr. **10.-**

NEOVIT ECLUSE 9

Neuchâtel

☎ 4 11 01 - près du funiculaire

Vêtements
nettoyés : **6 kg = Fr. 10.-**

Venez visiter et essayer tous les modèles

ALFA ROMEO

Alfred SCHWEIZER,
Gouttes-d'Or 17 - Neuchâtel
Tél. 5 80 04
concessionnaire pour le bas du canton

PRÊTS

express
de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Courm de Rive 2,
Téléphone 26 02 83
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

le triple Concours Comfort

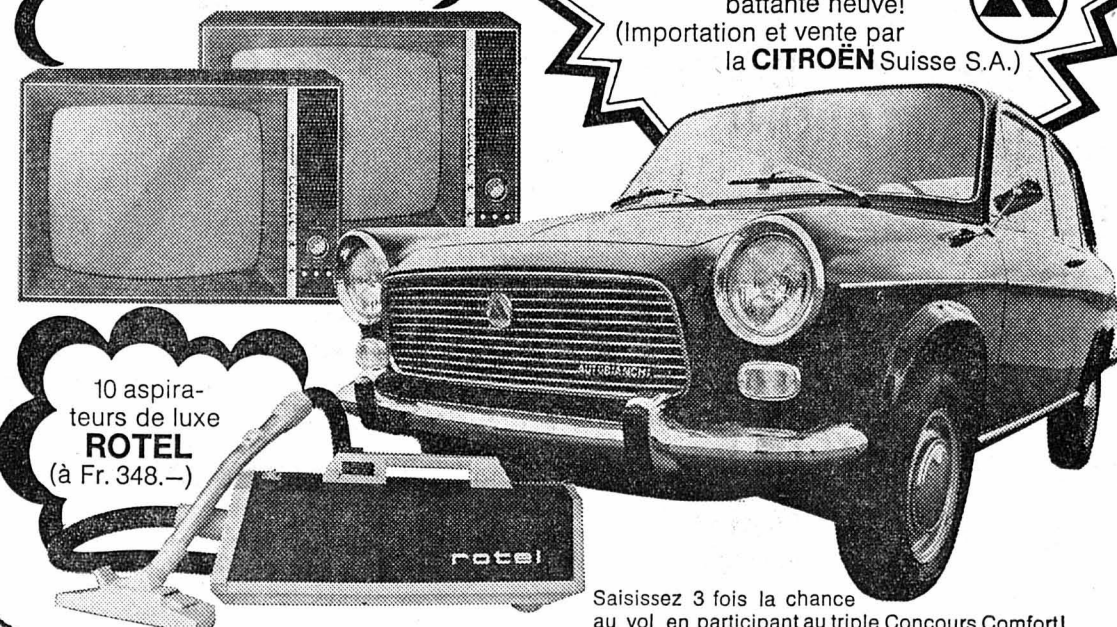
au
Renovyl

Sous le signe magique du chiffre **3**

3x une autre question
3x les mêmes chances de gagner
3x un tirage

Avec chaque fois
2 téléviseurs en couleurs
SIEMENS «Bildmeister» FC 17
Electronic 63 cm (à Fr. 2990.-)

et 3x
un premier prix:
une **AUTOBIANCHI**
battante neuve!
(Importation et vente par
la **CITROËN Suisse S.A.**)



10 aspira-
teurs de luxe
ROTEL
(à Fr. 348.-)

Saisissez 3 fois la chance
au vol en participant au triple Concours Comfort!

Règlement du concours:

Tout le monde peut participer au grand Concours Comfort, à l'exception des collaborateurs de la Sunlight S.A., des maisons affiliées et de l'agence de publicité déléguée, ainsi que des membres de leur famille vivant dans le même ménage qu'eux. Toutes les réponses prendront part au tirage sous contrôle notarial, mais seules les réponses justes peuvent gagner. Le concours ne peut faire l'objet d'aucune correspondance. Les gagnants seront avisés par télégramme le jour même du tirage. Les 3 coupons de participation devront être envoyés séparément (prière de respecter chaque fois les délais!). Les participants peuvent envoyer plusieurs coupons pour chaque tirage, mais chaque coupon dans une enveloppe séparée. Vous en trouverez d'autres en magasin. La participation au concours implique la reconnaissance tacite du présent règlement.

Lintas CF 45/1

Coupon de participation

au 1er tirage du 7 août. Dernier délai d'envoi: le 2 août 1969. Les gagnants seront avisés le 7 août 1969.

Comment s'appelle le protège-fibres qui fait l'exclusivité du plus moderne des revitalisants textiles?
R.....!
(Prière d'ajouter les lettres manquantes!)

Ecrire en caractères d'imprimerie s.v.p.!

Mme/Mlle/M.

Rue

No postal et localité

Envoyer le coupon sous enveloppe fermée, affranchie de 30 cts au
Concours Comfort
Sunlight S.A. Case postale 4600 Olten 1

Le premier tirage aura lieu le 7 août déjà. Les gagnants seront immédiatement avisés par télégramme!

Comfort
au
Renovyl
protège et vivifie
les fibres

Fr. 1.40
meilleur marché!
Le grand
flacon
5.90
au lieu de
7.30



Fr. -.50
meilleur marché!
Le flacon
économique
2.80
au lieu de
3.30

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Les problèmes de la Suisse et du tiers monde évoqués à Delémont

Les problèmes du tiers monde sont d'une brûlante et dramatique actualité. Que savons-nous du sous-développement ? du tiers monde ? du sous-prolétariat des pays industrialisés ? Ces questions nous concernent-elles ? Pour essayer de trouver des réponses, un groupe d'enseignants de Suisse romande auquel s'étaient joints des participants d'autres professions, vient de passer trois jours d'études au centre Saint-François de Delémont.

La session, organisée par M. et Mme Meinrad Rossier, responsables des équipes enseignantes du Valais, a été animée par diverses personnalités.

Le professeur Tabournel, de l'Institut social des facultés catholiques de Lyon, à la faculté libre de droit, et chargé de cours à l'Institut d'études politiques de

Lyon, a mis en lumière les « mécanismes du sous-développement ». Il a bien fait ressortir les responsabilités collectives des pays occidentaux dans cet état de fait. Il a également montré que le problème n'est pas sans issue à condition de transformer l'assistance économique, actuellement pratiquée et d'ailleurs toujours intéressée, en des échanges d'égal à égal, dans la pleine reconnaissance des personnalités propres de ces pays.

M. Antoine Queloz, secrétaire permanent du Mouvement populaire des familles (MPF) pour le Jura, a situé l'action de son mouvement face au problème des salariés de chez nous, en se fondant sur une enquête récente réalisée par le mouvement. Il a relevé combien le système économique suisse se préoccupe peu de la promotion humaine, au point que l'homme, écrasé par les structures de cette économie, abandonne la lutte, dans l'impossibilité qu'il est d'avoir une opinion et de la formuler. Cette situation ne s'enracine-t-elle pas déjà dans l'école, celle-ci étant plus un moyen de rendre conforme à un cadre, qu'une invitation à créer ?

M. et Mme Beyeler, responsables de l'association « Aide à toute détresse » suisse, ont révélé l'état dramatique du sous-prolétariat urbain.

M. Pierre Girardin, maître secondaire, étudia l'encyclique « Populorum Progressio ». Le vaste programme et les grandes orientations qui y sont contenues (critique du capitalisme, de la propriété privée, de la libre concurrence — promotion de l'homme et de tout l'homme solidaire intégrale entre les peuples) indiquent la ligne à suivre pour une action future à l'examen de laquelle était consacrée la dernière matinée.

Un conseiller agricole a aussi fait part de sa lutte pour la promotion des populations de montagne, et une institutrice a relevé l'importance du milieu familial dans l'épanouissement de l'enfant à l'école.

Cette session a permis de mieux saisir, dans le concret, la condition du tiers monde, mais surtout de comprendre que la Suisse, elle aussi, malgré les apparences,

demeure sous-développée en particulier dans l'aspect statique de sa politique et par rapport à certaines couches de sa population. A ce propos, il est significatif de noter qu'en 1967, un salarié sur cinq doit vivre avec un salaire inférieur à 1000 fr. alors que l'indice du coût de la vie est calculé sur des salaires atteignant en moyenne 1725 francs. Cette base n'est donc pas du tout représentative de l'ensemble des salaires suisses, puisque les fonctionnaires eux-mêmes ne l'atteignent pas. N'y a-t-il pas là une manifestation de sous-développement dans notre pays ?

Cette session a également permis de rencontrer, à travers « Aide à toute détresse », le sous-prolétariat de nos villes. Si chez nous, la misère n'a pas créé de bidonvilles, elle existe néanmoins, et d'autant plus grave que moins apparente. Est-il normal, par exemple, que, dans des communes, la misère, sous tous ses aspects, rende des gens indésirables, ou oblige des familles à changer de voisinage constamment ? Il est bien ressorti que la simple bienfaisance n'est pas efficace en pareil cas. Il s'agit bien plus pour nous de nous ouvrir à des formes de vie différentes des nôtres.

Quelques résolutions pratiques semblent sortir de cette réflexion :

- Faire connaître au-dehors les découvertes de la session.
- Respecter les personnes et promouvoir les initiatives et la créativité en particulier à l'école.
- Favoriser l'échange et la culture au niveau des foyers (Universités populaires).
- Se préoccuper du milieu familial dans l'éducation.
- Collaborer aux organisations professionnelles et internationales (UNESCO).
- Soutenir la « Déclaration de Berne » (engagement à verser un pourcentage fixe de son salaire mensuel à une œuvre en faveur du tiers monde).

BELLELAY

Contre des billes de bois

Une automobile, conduite par un habitant de Bâle, circulait dimanche soir, en venant de Genève. A 20 h 20, ce véhicule alla se jeter de plein fouet contre des billes de bois qui étaient placées en bordure de la route. Cet accident se solda par des dégâts. Par contre, le conducteur a été soulagé d'une prise de sang, et son permis de conduire a été saisi.

SAINT-IMIER

Bel anniversaire

(c) A l'occasion de son nonantième anniversaire, Mme Lucie Mühlethaler a été fêtée par sa famille et elle a également reçu des vœux des représentants des autorités, de la Municipalité et de la population, qui lui ont également remis le cadeau traditionnel.

Mme Mühlethaler jouit d'une bonne santé et elle a la joie de vivre des années de vieillesse paisible, tout en manifestant encore une activité sereine à l'intérieur de son foyer, y étant choyée par sa fille.

BIENNE - BIENNE

Tournoi international d'échecs à Bienne Voyage fantaisiste d'un participant américain...

Le deuxième tournoi international d'échecs de Bienne a commencé samedi. Des parties fort intéressantes ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par les spectateurs.

En marge du tournoi, les organisateurs ont prévu différentes excursions dans la région. Hier soir, ils ont visité Macolin et se sont rendus à Frinville où une petite réception les attendait au chalet de la Société de pêche.

On dit que les joueurs d'échecs sont des personnages très sérieux et manquant de fantaisie. Ce n'est certainement pas le cas de l'américain Gehring qui a rallié Bienne par le chemin des écoliers. Ayant débarqué à Hambourg le 7 juillet, il a poursuivi

sa route à bicyclette. Victime d'une insolation à Hanovre, il a changé de monture et a décidé de s'adonner aux joies de Bienne avec une semaine d'avance sur l'horaire qu'il s'était fixé...

Après les premières rondes, le classement se présente comme suit :

1. Schlinkert (D), Timann (H) et van Dyken (H), 3 points ;
2. Huss (CH), Micheli (I) et Radojevic (You), 2,5 points ;
3. Bhend (CH), Böhm (H), Cerwonka (D), Gereben (Bâle) Castagna (CH) Olsommer (CH), Schäfer (D) et Schneider (CH), tous 2 points etc.

UNE FILLETTE SE NOIE DANS LE LAC

(c) Hier, vers 17 heures, une fillette âgée de 9 ans, Resli Jeger, s'est noyée dans le lac de Bienne près de l'embouchure du canal de Hagneck. La police du lac, alertée par des baigneurs, ne parvint à retrouver le corps de la malheureuse victime que deux heures après l'accident. La fillette, qui ne savait que très peu nager, a été surprise par le terrain qui descendait brusquement. La police du lac précise qu'un accident semblable s'est déjà déroulé à cet endroit précis l'an passé.

On retrouve le corps d'un noyé

Le lundi 21 juillet, M. Gianonio Brendin, en compagnie d'un ami, faisait une promenade en barque sur le lac de Bienne. Soudain, l'embarcation se renversa, et les deux Italiens furent précipités à l'eau. Alors que l'un d'entre eux pouvait être sauvé, son compagnon ne put être retrouvé. Ce n'est qu'hier que son corps réapparut à la surface de l'eau, à 200 mètres environ du restaurant Schössli.

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers midi, un motocycliste italien, M. J. Cuzzanti, a fait une violente chute à la rue Renfer. Souffrant de diverses blessures, il a été transporté à l'hôpital de district.

Quatre cents chevaux attendent impatiemment les 9 et 10 août

Cette année le 66^{me} marché-concours national de chevaux à Saignelégier se déroulera les 9 et 10 août. La journée du samedi sera réservée aux concours et au marché. Quatre cents chevaux défilent devant plusieurs jurys qui les examineront et les classeront dans les différentes catégories. Les acheteurs seront aussi au rendez-vous et des marchés seront conclus.

Pour la première fois, la journée de samedi s'enrichira d'un quadrille campagnard présenté par un groupe de jeunes filles costumées montant des chevaux francs-montagnards, d'une présentation d'attelages et de démonstrations par la Société de cavalerie des Franches-Montagnes.

Alors que les derniers chevaux regagneront leurs écuries, la halle-cantine ouvrira ses portes et la grande fête de nuit débutera par un concert de la fanfare « Swissair » de Zurich.

Mais le grand jour sera incontestablement le dimanche. Dès 10 h 15, les

visiteurs assisteront au traditionnel « carrousel » : sorte de défilé de mode des plus beaux spécimens de la race franc-montagnarde. En début d'après-midi, les étalons et les meilleurs sujets d'élevage, primés la veille, parcourront le circuit des courses et à 14 h 15 le cortège animé par trois cents chevaux apportera une note folklorique sur le thème « Images des Franches-Montagnes ». Si les conditions atmosphériques sont favorables, le ballon « Ajoie » piloté par M. J.-P. Kuenzi, s'élèvera au-dessus du champ de courses. A 15 heures, la cloche de la tribune sonnera le début des courses : courses de chars romains, de poneys, courses campagnardes où filles et garçons en âge de scolarité, se disputeront, à coups de cravache, les places d'honneur, montant sans selle ni étrier. Les habitués des hippodromes seront aussi comblés, puisque la seconde partie de la matinée sera réservée à une série de courses civiles et militaires, reconnues par la Fédération suisse des sports équestres.

ROCOURT

Le nouveau maire est âgé de 25 ans

(c) Les cinquante citoyens du petit village ajout, de Rocourt, attendaient depuis plus d'une année de pouvoir nommer définitivement leurs nouvelles autorités communales. A la suite d'élections, en effet, une plainte avait été déposée par un parti. Puis, il y avait eu un jugement du préfet, un autre jugement du Conseil exécutif et enfin un troisième jugement du Tribunal fédéral, confirmant les deux premiers. A la suite des élections de dimanche, les nouvelles autorités communales de Rocourt sont ainsi constituées : maire, M. Raymond Périat ; (nouveau) âgé de 25 ans, secrétaire, M. André Vuillaume (nouveau) ; receveur, M. Robert Monnat (ancien) ; conseillers communaux : M. Robert Nicoulin, adjoint (nouveau), M. Jean Singer (nouveau), M. Georges Jubin (ancien) et M. Pierre Jubin (nouveau). BEVI

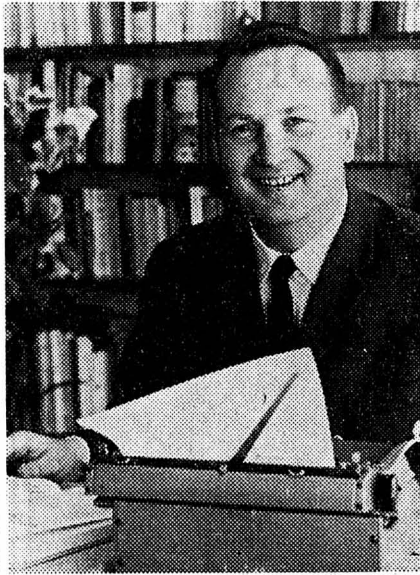
COURTEMAICHE

Cycliste motorisée renversée par une voiture

(c) Mme Emma Maillard, de Courtemaiche, âgée de 42 ans, qui circulait hier à bicyclette, a été renversée par une voiture. Elle souffre d'une commotion, de nombreuses contusions et d'une fracture du poignet gauche. Elle est hospitalisée à Porrentruy.

FRIBOURG - FRIBOURG

Un Staviacois nommé inspecteur de Sarine-Campagne



De l'enseignement et du journalisme à l'inspection scolaire.

(c) M. Jean-Marie Barras, professeur à l'école secondaire de la Broye, vient d'être nommé inspecteur scolaire de Sarine-Campagne par le Conseil d'Etat. Agé de 37 ans, M. Barras est né à Onnens (Fribourg). Titulaire des brevets primaire et secondaire, le nouvel inspecteur enseigna plusieurs années à Cheiry avant d'occuper un poste de professeur à l'Ecole secondaire de la Broye. Il y assume les fonctions de directeur-adjoint et de préfet de discipline. M. Barras a repris en 1966 la rédaction du « Journal d'Estavayer ».

Vers le Comptoir de Fribourg

De notre correspondant :

L'association du comptoir de Fribourg vient de tenir son assemblée générale sous la présidence de M. Ferrand Aebischer. Le rapport de gestion fut présenté par M. Ferdinand Masset, secrétaire général. Il rappelle que l'association, qui organisera le 5^{me} Comptoir de Fribourg du 3 au 12 octobre, gère également la halle de Pérolles mise à sa disposition par la commune de Fribourg jusqu'en 1981. Une convention oblige l'association à assumer les frais d'entretien du bâtiment. Une dépense de l'ordre de 250,000 francs a déjà été engagée à cet effet. Une prochaine étape verra une amélioration des installations de chauffage et de cuisine.

La halle a abrité de nombreuses manifestations en 1968, et les réservations enre-

gistrées pour 1969 sont réjouissantes. Au vu des expériences faites, l'assemblée vota de nouvelles conditions de location. Les comptes de l'exercice furent approuvés, et l'assemblée renouvela le mandat de tous les membres du comité. Enfin, M. Masset renseigna l'auditoire sur les préparatifs du prochain Comptoir qui s'annonce sous le signe de la double amitié de Fribourg avec le Tessin et la France.

LA NOUVELLE AFFICHE DU COMPTOIR

Pour le 5^{me} Comptoir de Fribourg, une nouvelle affiche a été dessinée par M. Ducotterd, graphiste à Fribourg. Sur de nouvelles lignes graphiques, on y retrouve le motif qui, depuis 1961, a popularisé l'image du Comptoir, ainsi que les armoiries de la ville de Fribourg.



Après la mise, on se rend en procession autour de l'église.

Le bâton de la Madeleine misé à Surpierre pour 520 florins

De notre correspondant :

Chaque année se déroule à Surpierre, le dimanche suivant le 22 juillet, la mise du bâton de la Madeleine. Cette tradition, dont les origines se perdent dans la nuit des temps, a pour cadre l'église paroissiale.

Il appartient comme de coutume au populaire chanoine Noël, de Fribourg, de procéder à la mise du bâton. Cette mise ne s'effectue pas en francs mais en florins de Moudon dont l'unité équivaut à 60 centimes. Le misier s'engage à porter le bâton lors de toutes

les cérémonies religieuses importantes de l'année.

Selon l'usage, ce fut le dernier misier de l'année passée, M. Henri Torche, qui cria le premier chiffre. La valse des florins commença donc à tourbillonner parmi les fidèles : 200, 300, 400, 500 florins... Un certain « suspense » ne tarda pas à se créer dans l'assistance. Qui allait finalement emporter l'enjeu ? Dimanche, ce fut le recteur du collège Saint-Michel, l'abbé Cantin, qui décrocha la mise avec 520 florins. Cette somme servira à couvrir les frais d'éclairage de l'église au cours de l'année. Notons que, l'an dernier, la mise s'était arrêtée à 700 florins.

En procession, paroissiens et membres du clergé s'en allèrent ensuite autour de sanctuaire tandis que les membres du chœur mixte interprétaient le chant de circonstance dédié à sainte Madeleine. A la fin de la cérémonie, la fanfare paroissiale joua quelques morceaux sur la place de l'église, à l'ombre des tilleuls plusieurs fois centenaires.



Le bâton de la Madeleine. (Avispress Périsset)

SÉLECTION QUOTIDIENNE

- CINEMAS :**
Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : Intim-report, jusqu'au 31 juillet.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15 : samedi et dimanche à 15 h 15 : Le Rayon infernal, jusqu'au 31 juillet.
Cinéc : Fermé, vacances.
Lido (tél. 3 66 55) : La Femme reptile, jusqu'au 29 juillet.
Méto (tél. 2 28 87), à 20 h : Mercredi, samedi, dimanche à 15 h : 1. Syndicat du meurtre, 2. Frot Utah, jusqu'au 29 juillet.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Der Vogelhänder, jusqu'au 29 juillet.
Rex (tél. 2 26 25) : La Charge de la brigade légère, jusqu'au 31 juillet.
Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 20 h 15 : Mani di Pistolero - Tous les hommes sont des gorilles, jusqu'au 3 août.
Scala (tél. 2 29 54), à 15 h et 20 h 15 : La Femme en ciment, jusqu'au 29 juillet.
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Graf Pomo una seine Mädchen, jusqu'au 29 juillet.

EXPOSITIONS :

Galerie Moser, Hermitage : Exposition Bernard Moser, en permanence.
Au Jorat : Exposition permanente du peintre Robert.
Galerie d'art, Lyss : Exposition de peintures Amiet - Lauterburg - Stauffer.

MÉDECIN DE SERVICE

Du samedi à 17 h au lundi à 7 h ; du jeudi à 12 h au vendredi à 7 h et les jours fériés officiels, lorsque les malades n'ont pas pu atteindre leur médecin traitant, le nom des deux médecins de garde est donné au numéro de téléphone 723 85 ou au No 11.

PHARMACIE - SERVICE DE NUIT

Pharmacie Dufour, J. Luterbacher, rue Dufour 89 (tél. 2 56 56).
 Pharmacie Hüfiker, place de la Gare 10, tél. 2 24 83.

SERVICE DU JEUDI

Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57.
 Pharmacie Centrale, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13.
 Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

UNE SÉRIE DE COUPS AU BUT D'EHRBAR

Qualité irréprochable, prix imbattables

- COSTUMES DE BAIN pour dames BIKINI 19.-
- PULL BAN-LON 9.-
- HABITS DE TRAVAIL 20.-
- PANTALONS DE MARCHÉ dames 34.-
- messieurs 38.-
- PULL EN FROTTÉ 12.-

Vente d'inventaire légale autorisée du 10 juillet au 6 août 1969



Point final du Tir fédéral, le match intercantonal a eu lieu hier Une balle perdue prive Fribourg de la victoire

Au dernier match intercantonal de Zurich, en 1963, les représentants de la Romandie n'avaient pas fait des étincelles, loin de là. On attendait donc avec une certaine impatience celui de Thonue pour juger de leurs progrès, que l'on savait indéniables. Encore que la compétition joue quelquefois des tours à ceux qui y prennent part.

Guin, s'est attribué la palme au pistolet, à 0,15 p. d'Ernest Steffen, de Wabern. Au fusil d'assaut, Jacob Trumphy, de Rapperswil, a gagné sa couronne à la barbe du jurassien Denis Philipona, de Bévillard, tandis qu'au pistolet d'ordonnance, le champion a été sacré en la personne de l'intercantional zuricois Schneider, à 3 longueurs de Werner Steiner, de Goldau.



GARY ANDERSON. — Personne n'est parvenu à l'égaliser (Photopress)

CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS PLUME SANS PRÉCÉDENT À SYDNEY L'Australien Johnny Famechon conserve son titre de justesse

Le championnat du monde des poids plume, qui s'est déroulé à Sydney entre le tenant du titre, l'Australien Johnny Famechon, et son prétendant, le Japonais Fighting Harada, s'est terminé d'une façon tout à fait inhabituelle. A l'issue d'un combat extrêmement serré, Willie Pep, l'arbitre américain de la rencontre (qui est ancien champion du monde de la catégorie), a renvoyé les deux boxeurs dos à dos, ce qui, de toute façon, permettait à Famechon de conserver son titre.

LOGIQUE AU PISTOLET

Au pistolet, victoire très attendue des Zuricois, dont les 554,566 p. de moyenne ne valent qu'un demi-point de plus qu'en 1963! Fribourg arrive en 5me position avec 546,666 p., contre 535 p. aux Vaudois (12mes) puis 534 aux Valaisans (13mes), alors que les Genevois sont à la 16me place avec 526,250 p. Les Neuchâtelois ferment la marche romande avec encore 521,625 p. Si Henri Buchs compte 550 au programme A, ses trois coéquipiers ont perdu le passablement de terrain, comme le prouvent les 507 p. de Louis Fellay, les 499 p. du jeune André Dubois, les 486 p. du champion cantonal Pierre Giroud, en grande difficulté hier. Au programme B, les 539 p. de Paul Brasey et d'Ernest Muller, comme les 527 p. d'Hermann Oiz et les 526 p. de Gérard Burgat, relativement faibles comparativement à leurs performances habituelles, s'expliquent aisément si l'on sait que le tir se déroule au commandement. Et l'on n'y est pas toujours habitué!

Motocyclisme

Marsovsky victime d'un accident Le Genevois d'adoption Gyula Marsovsky a été victime d'un accident lors de la course de côte du Schaaninsland (AII), qui comptait pour le championnat d'Europe de la montagne. Marsovsky a été hospitalisé à Fribourg-en-Brigaud. Il souffre, notamment, de côtes fissurées et d'une fracture de la clavicule.

Classements finals

- A 300 METRES Maitrise A: 1. Gary Anderson (E.U. hors concours) 588 p.; 2. Otto Mager (Eschenbach) 569; 3. Rolf Gugolz (Meilen) 556; 4. Schmid (Wettingen) 568; 5. Wernli (Allschwil) 566; 6. Schafroth (Thonue) 565; 7. Muller (Kriens) 563; 8. Simonet (Morat) 563; 9. Burgin (Lausanne) 563; 10. Raebensam (Dubendorf) 563; 11. Kollier (Lausanne) 559; Maitrise B: 1. Jacob Trumphy (Rapperswil) 281; 2. Markus Tribelhorn (Degersheim) 279; 3. Denis Philipona (Bévillard) 277; 4. Haenni (Orpund) 274; 5. Inaebnit (Grindelwald) 273; 6. Schenker (Saint-Gall) 273; 7. Zwicky (Niederurnen) 272; 8. Gretschi (Burglen) 272; 9. Wenger (Renan) 272; 10. Wyss (Buttwil) 272; Art: 1. Hans Graf (Hautelingen) 482; 2. Emile Nussbaumer (Zurich) 478; 3. Edouard Wyler (Nidau) 477; 4. Gugolz (Meilen) 477; 5. Zuger (Schubelbach) 476; 6. Hirsbrunner (Pully) 476; 8. Blatter (Ried-Brig) 475; Militaire: 1. Josef Lang (Hochdorf) 2. Ernst Binggeli (Pfeffingen) 3. Max Looser (Gumliggen) 4. Stadelmann (Abtwil) 5. Locher (Montlingen) 6. Vogel (Moutier), tous 50 p. Dons d'honneur: 1. Peter Vogler (Lungern) 200; 2. Paul Nyffeler (Heldswil) 200; 3. Fritz Beer (Trub) 200; 4. Lobisger (Frieswil) 199; 5. Lusti (Uster) 199; Vétérans: 1. Rudolf Wenger (Berne) 300; 2. Arthur Luthy (Bâle) 300; 3. Martin Weber (Staefta) 300; 4. Scheidegger (Bargen) 300; 5. Juni (Gummenen) 300; 6. Niederer (Ebnat-Kappel) 300; 11. Vaudan (Montgenève-Bagnes) 299; Roi du tir à 300 m: 1. Joseph Schmid (Wettingen) 480,75 (293,75 - 187); 2. R. Gugolz (Meilen) 80,10 (287,10 - 193); 3. H. Schafroth (Thonue) 477,70 (290,70 - 187); 4. H. Simonet (Morat) 476,85 (287,85 - 189); 5. E. Burgin (Lausanne) 476,80 (288,80 - 188); Championnat au fusil d'assaut: 1. Jakob Trumphy (Rapperswil) 330,50 (37,50 - 93); 2. D. Philipona (Bévillard) 329,50 (235,50 - 94); 3. H. Muller (Erlenbach-Be) 327,00 (229,00 - 98); 4. P. Haeni (Orpund) 326,00 (236,00 - 90); 5. Spycher (Therischaus) 326,00 (232,00 - 94); Général Dufour: 1. Ernest Schmid (Frauenfeld) 79; 2. Fritz Stussi (Riedern) 78; 3. Emil Vogel (Aarau) 78; 4. Muri

yachting Dans une semaine, au large du Nid-du-Crô Neuchâtel désignera un champion du monde

Parmi les quelque vingt mille «vauriens» qui naviguent sur les eaux du globe, cinquante-cinq d'entre eux vont mettre le cap sur Neuchâtel où, dès mardi prochain, se déroulera le sixième championnat du monde de cette série. L'événement, pour le Cercle de la voile de Neuchâtel, est d'importance: une grande première dans les annales du yachting en Suisse. Bien rodée par tous les précédents championnats nationaux et européens que vous savez, son organisation s'annonce parfaitement au point.

gymnastique

Il faut, parfois, répéter 500 fois un exercice bien connu La « bande à Gunthard » est dans la période la plus ingrate et la moins spectaculaire

Bien que n'ayant pas un retentissant écho en raison d'autres exploits, la récente victoire remportée par nos magnésiens sur l'Espagne n'en a pas moins été significative. En effet, nos gymnastes remportèrent, rappelés-les, les 4 premières places du classement général et la rencontre avec plus de 4 points d'avance. L'écart toutefois, ne fut pas aussi net qu'on aurait pu le penser. C'est partiellement imputable aux juges espagnols qui jugèrent les grandes performances très sévèrement et les moyennes beaucoup trop généreusement. Après cette escale madrilène, nos magnésiens se sont rendus en Italie où ils passeront deux semaines de vacances consacrées tout particulièrement à la détente. C'est le moment que nous avons choisi pour faire le point en compagnie de l'entraîneur national Jack Gunthard.

PERIODE INGRATE

Certains gymnastes réussissent à se corriger en quelques mois, d'autres ont besoin de plusieurs années. On se rendra mieux compte de l'importance de ce persistant obstacle quand on saura qu'avec notre actuelle méthode d'entraînement, un gymnaste peut compter, en moyenne, quelque 1000 essais par an. Ainsi, chaque gymnaste a à chaque engin quelques éléments à revoir et à améliorer. Cela nécessite, pour une base de six engins, des milliers d'essais et de retouches.

automobilisme

Pilote mexicain tué Moises Solana, le pilote mexicain le plus connu avec Pedro Rodriguez, s'est tué dans une course au alentours de Mexico, dans la vallée du Rio Bravo. Solana a perdu la maîtrise de sa McLaren en franchissant un cours d'eau au sortir d'une courbe. La voiture a heurté un banc de sable, s'est retournée et s'est écrasée contre le pilier d'un pont. Elle a pris feu immédiatement et Solana est mort brûlé vif. Après 33 ans, le pilote qui était également un fervent de la pelote basque, avait fait presque toute sa carrière au Mexique.

tennis La situation dans le championnat jurassien DEUX JUNIORS DELÉMONTAINS EN ÉVIDENCE

Jeandupeux) - Le Locle (Fellrath, Badetscher) 3-0; Porrentruy I (Mocelli, Pedretti) - Tramelan I (Gagnebin, Chopard, Schafroth) 3-0; Demi-finales: Delémont III - Porrentruy II 3-0; Delémont IV - Porrentruy I 2-0 arrêté à 1 set partout. GROSSES SURPRISES Une formule nouvelle a été mise sur pied pour le championnat de simples: un tour préliminaire s'est déroulé dans tout le Jura afin de désigner les participants à un tour final qui aura lieu les 23 et 24 août, à la Neuveville. D'autre part, cette compétition était limitée aux joueurs des séries B et C mais quelques éléments prometteurs de série D y ont été admis. Deux juniors delémontains se sont mis en évidence au cours de ces éliminatoires: G. Jeandupeux et J.-M. Oswald. Le premier nommé s'est défait de Rindonone (Porrentruy) et de Hirt (La Neuveville), tandis que le second a battu J.-F. Erard (numéro 1 de Porrentruy) et S. Balmer (numéro 1 de Moutier). En demi-finale, il rencontrera Robert Schoos (Delémont), Jeandupeux devant être opposé à Roger Schoos.

DES CENTAINES D'ESSAIS

L'autre problème majeur est d'améliorer les éléments que nous possédons. On apprend relativement vite de nouvelles parties, il reste toujours beaucoup de fautes et d'imperfections dans celles-ci. Ce qui est difficile, c'est d'éliminer ces fautes. En voici quelques exemples: Elever la hauteur d'un saut retourné en arrière de 10 cm du sol nécessite plus de 500 essais, ou encore, figoler un fleurier «Stalder» à la barre fixe demande à un gymnaste quelques centaines d'essais. Entendons-nous, il ne s'agit pas d'apprendre, mais d'améliorer et de corriger uniquement.

athlétisme Changements dans l'équipe d'Europe pour le match contre les Amériques

Certains changements ont dû être opérés au sein de l'équipe d'Europe qui affrontera les Amériques au Neckar-Stadion de Stuttgart, demain et jeudi. C'est ainsi que l'Allemand de l'Est Diessner (5000 m) ne sera pas au départ. La nouvelle n'est parvenue que dernièrement à Stuttgart. Diessner, qui devait courir avec l'Allemand de l'Ouest May, sera remplacé par l'Allemand de l'Ouest Werner Girke, qui était prévu comme remplaçant.

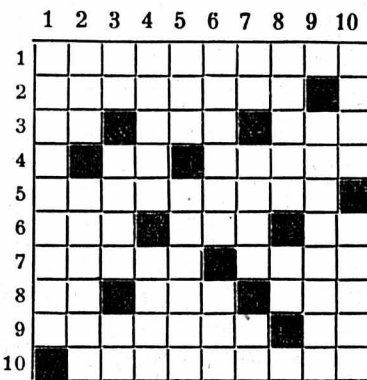
SPORT-TOTO Étes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 29 des 26 et 27 juillet 1969: Quarante gagnants avec 13 points, 2414 fr. 65; 754 gagnants avec 12 points, 128 fr. 10; 702 gagnants avec 11 points, 13 fr. 60; 38,074 gagnants avec 10 points, 2 fr. 50.

CONCOURS NATIONAL Tramelan 1969 Le rendez-vous de l'élite des cavaliers suisses de concours Championnat S + LM 31 juillet 1er, 2, 3 août

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

MOTS CROISES

Problème No 855



VERTICALEMENT

1. Il est chez lui sans y être tout à fait. 2. Bugle. — Peintres. 3. Répété: stupa. — Mémoire remis à un expert judiciaire. — Possessif. 4. Il sollicite votre pied gauche. — On peut le prendre avec des bricoles. 5. A cours en Espagne. — Empreindre fortement. 6. Entière. — Gros perroquet. 7. Tranche de vie. — Fils de Loth. — Se renouvelle en hiver. 8. La blonde amie de Tristan. — Pronom. 9. Sel. 10. La pré-férée. — Qui ne transigent pas.

Solution du No 854



HORIZONTALEMENT

1. Il n'admet ni Dieu ni maître. 2. Hon-neurs enthousiastes. 3. Pronom. — Il ar-rive en fumant. — Régale parfois. 4. D'une série de sept. — Cordage. 5. Il servait dans le train. 6. Rivière de Suisse. — Est fait pour tourner. — Conjonction. 7. Il fait rendre ce qu'on a pris. — Donne une seconde façon aux terres. 8. Participe. — Prénom féminin. — On le garde sans joie. 9. Fera pénétrer. — Caché. 10. Apprêtées avec une poudre jaune.

HOROSCOPE

MARDI 29 JUILLET 1969

La matinée favorisera les travaux manuels et intellectuels. L'après-midi connaîtra une très grande activité. Naissances: Les enfants de ce jour seront ombrageux, autoritaires mais richement doués.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: N'absorbez pas tant de café et de thé. Amour: N'affirmez rien de votre sang-froid. Affaires: Méfiez-vous de vos fantasmes.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Supprimez les plats trop riches en calories. Amour: N'affirmez rien de superficiel. Affaires: Soyez vigilant.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: N'abusez pas des boissons alcoolisées. Amour: Laissez les événements mûrir. Affaires: Rêfléchissez avant de prendre une décision.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Ne vous exposez pas trop au soleil. Amour: Eclaircissez la situation. Affaires: comptez sur vos propres efforts.

LION (23/7-23/8)

Santé: Surveillez votre alimentation. Amour: Vous devrez jouer serré. Affaires: Des directives seront prises à votre égard.

VERGE (24/8-23/9)

Santé: Vous êtes au mieux de votre forme. Amour: Un petit échec sentimental vous froissera. Affaires: Vous pouvez faire des projets d'avenir.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Évitez les drogues et autres stimulants. Amour: Vous effectuerez un voyage avec l'être cher. Affaires: Sollicitez plus souvent vos collègues.

SCORPIO (24/10-22/11)

Santé: Troubles intestinaux à prévoir. Amour: Vous passerez une agréable soirée. Affaires: Vous tirerez profit d'une situation inattendue.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Surveillez votre hygiène alimentaire. Amour: Satisfaction sur le plan sentimental. Affaires: Il vous sera demandé conseil.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Consultez rapidement votre médecin. Amour: Faites des concessions. Affaires: Ne vous laissez pas influencer.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Ne commettez pas d'excès. Amour: Vos déclarations ne demeureront pas vaines. Affaires: Ne vous découragez pas.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Foie quelque peu déficient. Amour: Vous passerez une agréable journée. Affaires: Faites appel à plus compétent.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	25 juillet	28 juillet
3 1/2 % Fédéral 1949	92.— d	92.— d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	94.50	94.— d
3 % Féd. 1955, juin	91.—	91.—
4 1/2 % Fédéral 1965	94.75 d	94.75 d
4 1/2 % Fédéral 1966	95.75 d	95.50 d
5 % Fédéral 1967	100.50 d	100.50

ACTIONS

Swissair nom.	685.—	680.—
Union Bques Suisses	4610.—	4600.—
Société Bque Suisse	3290.—	3260.—
Crédit Suisse	3345.—	3330.—
Bque Pop. Suisse	2045.—	2025.—
Bally	1275.— d	1270.—
Electro Watt	1560.—	1560.—
Indelec	1375.—	1380.—
Motor Columbus	1290.—	1295.—
Italo-Suisse	211.—	210.—
Réassurances Zurich	2230.—	2205.—
Winterthur Accid.	1005.—	1000.—
Zurich Assurances	5850.—	5900.—
Alu. Suisse nom.	1590.—	1590.—
Brown Boveri	2080.—	2055.—
Saurer	1430.—	1400.— d
Fischer	1260.—	1270.—
Lonza	2160.—	2170.—
Nestlé porteur	2995.—	2995.—
Nestlé nom.	2060.—	2055.—
Sulzer	3820.— d	3800.—
Osirina	2750.—	2725.—
Alcan-Aluminium	111.—	109.—
American Tel & Tel	228.50	228.50
Canadian Pacific	289.—	287.50
Chapoteau & Co	553.— d	548.—
Du Pont de Nemours	553.—	546.—
Eastman Kodak	322.—	315.—
Ford Motor	180.50 ex	182.—
General Electric	367.—	364.—
General Motors	317.—	314.—
IBM	1367.—	1363.—
International Nickel	143.—	142.50
Kennecott	176.50	174.—
Marcor	215.— d	205.50
Std Oil New-Jersey	303.—	300.—
Union Carbide	180.—	180.—
U. States Steel	176.— d	174.50
Machines Bull.	76.—	77.—
Italo-Argentina Cia	35.— d	35.—
Philips	74.—	72.—
Royal Dutch Cy	194.50	192.50
Sodec	161.—	160.—
A. E. G.	235.— d	235.50
Farbenfabr. Bayer AG	201.—	200.50
Farbw. Hoechst AG	269.50	269.—
Mannesmann	160.—	160.50
Siemens	280.—	280.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	25 juillet	24 juillet
Banque Nationale	540.— d	540.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.—	740.—
La Neuchâteloise as g	1650.— d	1650.— d
Appareillage Gardy	230.— d	230.— d
Cabl. elect. Cortaillod	8800.—	8700.— d
Cabl et tréf. Cossonay	2850.— d	2800.— d
Chaux et cim. Suls. r.	530.— d	540.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1600.— d	1600.— d
Ciment Portland	4100.— o	4100.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	1320.— o	1320.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7200.— d	7100.— d
Tramways Neuchâtel	400.— o	400.— o
Sté navigation lacs	—	—
Ntei-Morat, priv.	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS	25 juillet	24 juillet
Etat Neuch. 2 1/2 1932	94.50 d	94.50 d
Etat Neuch. 4 1/2 1965	98.— o	97.50 d
Etat Neuch. 3 1/2 1949	98.— o	98.— o
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99.75 d	99.75 d
Com. Neuch. 3 1/2 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 3 1/2 1946	96.— d	95.— d
Le Locle 3 1/2 1947	97.50 o	97.50 o
Châtelet 3 1/2 1951	99.50 d	99.50 d
Elec. Neuch. 3 1/2 1961	99.— d	99.— d
Tram. Neuch. 3 1/2 1948	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	94.— d	94.— d
Tabacs N.-Ser4 1/2 1962	93.— d	93.— d
Raffinerie Cressier 66	97.50 d	97.50 d

Marché libre de l'or

Pièces suisses	56.50	59.50
Pièces françaises	56.—	59.—
Pièces angl. anc.	51.—	54.—
Pièces angl. Elisabeth	45.—	49.—
Pièces américaines	280.—	300.—
Lingots	5750.—	5850.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

HORS-BOURSE

Fund of funds	21.37	21.20
Int. inv. trusts	8.60	8.54
Dow Jones 818.06	(— 8.47)	

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	81.50	85.50
Italie	— 68	— 70
Allemagne	106.50	109.—
Espagne	6.10	6.35
U. S. A.	4.28	4.34
Angleterre	10.20	10.50
Belgique	8.—	8.30
Hollande	117.—	120.—
Autriche	16.55	16.85

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

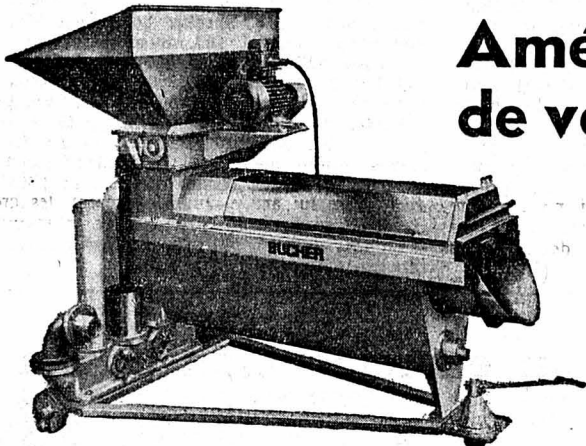
BALE

ACTIONS	
Ciba, porteur	11000.— 10950.—
Ciba, nom.	9625.— 9500.—
Sandoz	8600.— 8550.—
Gelgy, porteur	10450.— 10350.— d
Gelgy, nom.	6875.— 6975.—
Hof. - La Roche (b)	150000.— 149000.—

LAUSANNE

ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1110.— 1120.— d
Crédit Fonc. Vaudois	980.— 990.—
Innovation S.A.	310.— 310.— d
Rom. d'électricité	335.— 335.— d
Ateliers constr. Vevey	610.— 605.—
La Suisse-Vie	3100.— d 3050.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise



Améliorez la qualité de vos vins

par l'emploi du réputé **FOULOIR - ÉGRAPPOIR - POMPE FEGP**

Deux modèles pour débit de 8,000 kg/h et 12,000 kg/h

Cylindres-fouleurs en Alpacx ou en caoutchouc. Prix très avantageux.

BUCHER-GUYER

Niederweningen Zurich

Représentant: R. MEYER, Résidence S. Marco, 1095 Lutry. Tél. (021) 28 92 68.

PIQUE-NIQUE CAMPING

à partir de:

Grils de plein air	24.—
Frigo-box	21.50
Sièges	4.90
Fauteuils	12.—
Lits de camp	24.80
Table	27.—
Parasols	43.—
Tentes	95.—
Charbon de bois par 10 kg	5.60

LOCATION - OCCASIONS

SCHMUTZ-SPORTS

Grand-Rue 27, Fleurier. Tél. (038) 9 19 44.

Modèles

pour permanents sont cherchés. Haute qualité. Jeunesse-Coiffure. Tél. 5 31 33.

WILLY MAIRE

Coiffeur, Seyon 19 répare et vend des rasoirs électriques

Pavillon des Falaises. Tél. 5 84 98

Friture et palée en sauce

PRÊTS sans caution



BANQUE EXEL 2001 NEUCHÂTEL Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04 Ouvert le samedi matin

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports Transport de pianos M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux ou 8 13 63

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

VACANCES HORLOGÈRES

Le magasin Bassin 8 reste ouvert

L'usine et le magasin Portes-Rouges sont fermés jusqu'au 4 août.

COUPE HARDY

Service soigné et rapide

FRANÇOIS coiffeur de PARIS NEUCHÂTEL 2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

5 89 79 auto école

J. Rey FIAT 125

Voiture automatique DAF 44

Prêt comptant

★ de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous avez une situation financière saine

★ remboursable jusqu'à 60 mois

★ accordé dans les 48 heures

★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature

★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 23922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____ Rue _____ Domicile _____ A/344

Banque Rohner+Cie.S.A. 9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23922 8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 29 JUILLET

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 (C) L'art de bien filmer.
18.30 Triptyque valaisan Promenade dans 3 vals.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Rocambole Feuilletou.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.25 (C) Chapeau melon et bottes de cuir A vos souhaits.
21.15 Progrès de la médecine La paraplégie.
22.15 Jasons jazz.
22.50 Téléjournal.

Europarty, 21 h, la photo. 22 h, chanson... ément. 22.40, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Ulrich et Ulrike. 18.05, plaque tournante. 18.40, soirée de veille des noces. 19.10, Jeanne l'enchanteresse. 19.45, informations, météo, actualités. 20.15, miroir-sports. 21 h, Un certain monsieur Maddox. 21.55, Pourquoi je t'aime. 22.30, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mpon pays, c'est l'été. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, L'Homme à l'oreille cassée. 12.55, mardi les gars. 13.05, musicien. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Maison de Claudine. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, pour vous les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine 69. 20.25, intermède musical. 20.30, Croque-monsieur, pièce de Marcel Mithois. 22.15, mélodies d'été. 22.30, informations. 22.35, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.15, play time. 20.30, Evergreen. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, La Clemeza di Tito. 22.15, sonate, J.-B. Wanh. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h et 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, l'éveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, l'orchestre de la radio. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire yougoslave. 11.05, bagatelles musicales. 11.30, chansons et musique des Grisons romanches. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Une histoire d'amour à travers la correspondance de H. Schneider. 14.40, le marché suisse du disque. 15.05, Don Juan, opéra, extrait Mozart.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

12.30 Le conte Yoster a bien l'honneur.
13.00 Télé-midi.
13.20 Une femme à aimer Feuilletou.
13.35 Cours de la bourse.
13.40 le voudrais savoir.
18.25 Dernière heure.
18.30 Arrêtez-les.
19.00 Eté magazine.
19.15 Actualités régionales Annonces.
19.40 Eté magazine.
19.55 Annonces.
20.00 Télé-soir.
20.30 Les Français au volant.
21.10 Festival de jazz d'Antibes.
21.50 Grand angle.
23.00 Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

18.55 Colorix.
19.51 Actualités régionales.
19.35 Télé-soir.
19.55 Télé-sports.
20.00 D'Iberville.
20.30 Leurs et leurs.
21.30 Clio, les livres et l'histoire.
22.30 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal. 19 h, au royaume des animaux. 19.25, Cher oncle Bill. 20 h, téléjournal. 20.20, The Tiff-Field Thunderbolt. 21.40, Les Heures Chaudes de Montparnasse. 22.10, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, sélection quotidienne.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

L'art de bien filmer (Suisse, 18 h 05): Une programmation tardive.
Chapeau melon et bottes de cuir (Suisse, 20 h 25): Une très bonne série qui ne manque jamais d'originalité.
Progrès de la médecine (Suisse, 21 h 15): L'été, saison des reprises. La paraplégie. J.-Cl. L.

A vendre

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE moderne; machine à laver Indesit automatique, armoire à 2 portes pour enfants. Le tout en parfait état. 4 pneus Dunlop 155x13. 50 %, 40 fr. Tél. 4 37 45

A louer

CHAUDIÈRE à lessive complète; une niche pour chien. Tél. 6 38 23.

Demands à acheter

ROBE DE MARIÉE longue, avec manteau de dentelle marié d'un capuchon + accessoires; taille 36-38 éventuellement 40. Téléphoner après les heures de bureau au 7 84 73

Demands à louer

ÉCHANGE, appartement de 2 pièces, au soleil, à l'ouest de la ville, contre une pièce et cuisine. Tél. 5 11 55, le matin.

Remous dans l'affaire des terroristes de Kloten

Lettre ouverte des avocats arabes au chef du département de justice du canton de Zurich

BERNE (ATS). — Dans une lettre ouverte à M. Arthur Bachmann, chef du département de justice du canton de Zurich, le bureau juridique de l'Union des avocats arabes, chargé de la défense des Palestiniens détenus à Zurich, s'élève, en citant la presse suisse, contre les propos tenus par ce haut magistrat à l'égard des deux défenseurs suisses, Mes Treadwell et Meister.

« LE VRAI PROBLÈME »

traire que vous avez lancée contre les dé-Kloten), celui du traitement inégal dont sont victimes les accusés palestiniens, déclare notamment le bureau juridique à l'attention de M. Bachmann, ne saurait être voilé par les multiples manœuvres de diversion dont la dernière en date consiste précisément dans l'attaque violente et arbitraire que vous avez lancée contre les défenseurs suisses et arabes. »

Les avocats arabes, affirme la lettre ouverte, n'ont jamais eu accès au dossier et il ne leur a été que parcimonieusement accordé le droit de visite aux détenus avant de leur supprimer. Quant aux avocats suisses si injustement mis en cause par M. Bachmann, poursuivent les avocats arabes, ils n'ont jamais failli à leurs obligations professionnelles. « Nous témoignons solennellement, président-ils, qu'ils ont toujours eu le scrupule de convaincre leurs clients et nous-mêmes de la nécessité et de l'uti-

lié d'observer strictement les lois et usages du canton de Zurich, ce qui a été fait. »

« Tout en ne mettant en cause ni les institutions ni les membres du corps judiciaire zuricois, déclarent les avocats arabes, nous avons le regret de constater qu'en sortant de votre rôle de recours suprême comme vous venez de le faire, vous vous êtes recueilli vous-même. Partant vous avez recueilli par votre propre fait et sous votre responsabilité la justice de votre canton. »

La lettre ouverte constate, d'autre part, que la volonté de coopération des défenseurs des trois Palestiniens « s'est constamment heurtée à un mur ». La lettre ouverte relève, notamment, que « l'audition de tous les témoins cités par la défense a été systématiquement refusée, sans motif et contrairement aux promesses faites par le parquet ainsi qu'aux principes généraux de procédure en la matière. »

Le bureau juridique de l'Union des avocats arabes affirme, d'autre part, que les avocats zuricois « n'ont pu avoir accès au dossier que la veille de la clôture de l'instruction, alors que des exemplaires dudit dossier étaient déjà entre les mains de tiers. Cette clôture, ajoute le bureau, est intervenue hors de la présence des avocats et malgré le refus des détenus palestiniens de se soumettre à l'interrogatoire final, privés qu'ils étaient de l'assistance de leurs défenseurs. »

En 1968, chaque Suisse a dépensé plus de 16 fr. pour des billets de loterie

BERNE (ATS). — En 1968, les Suisses ont dépensé en moyenne 16 fr. 76 chacun pour acheter des billets de loterie contre 17 fr. 08 en 1967. C'est en effet ce qui ressort d'un rapport publié par le département fédéral de justice et police qui précise que le montant total de loteries organisées durant cette même année s'élève à 531 (471 en 1967). La dépense globale est de 103 millions de francs (103,7 millions). Quant à la somme des billets non vendus, elle est de 2,6 millions contre 2,1 l'année précédente.

Le canton de Vaud est celui qui a accordé le plus grand nombre d'autorisations de loteries (241 représentant un montant total de 11 millions de fr.) Il est suivi de Berne (95 loteries et 11,6 millions), Genève (48 loteries et 572,150 fr.) et du Tessin (45 loteries et 234,879 francs).

BALE-VILLE EN TÊTE

Par rapport aux sommes dépensées, le demi-canton de Bâle-Ville se classe en tête avec 63,3 millions de fr. pour 12 loteries. Il est suivi de Zurich avec 14,9 millions pour 15 loteries, ainsi que de Berne et Vaud.

Les cantons d'Argovie, Appenzel Rhodes-Intérieures, Glaris, Nidwald, Thurgovie et Valais n'ont accordé aucune autorisation.

Il faut relever que des autorisations d'exploitation ont été accordées à la société du Sport-Toto (sur tout le territoire suisse) et aux loteries Seva, inter-cantonale et de la Suisse romande (dans certains cantons seulement). Le comité d'organisation du Tir fédéral 1969 a reçu l'autorisation de vendre 100,000 billets à 1 fr. dans plusieurs cantons. Enfin, la loterie inter-cantonale et la Société du Sport-Toto jouissent d'une autorisation indéterminée d'exploiter au Liechtenstein.

Depuis l'introduction des loteries visant à un but d'utilité publique ou de bienfaisance, en 1924, un montant total de 1,95 milliard a été dépensé en Suisse. Le Sport-Toto se classe en tête avec 902 millions de fr. Il est suivi

GENÈVE

Arrivée du patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe

GENÈVE (ATS). — Sa Sainteté German, patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, est arrivé lundi peu après 13 heures à Genève. Le patriarche a été salué à sa descente d'avion par le pasteur Eugène Carson Blake, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, ainsi que par l'ambassadeur de Yougoslavie auprès des organisations internationales, M. A. Papić, et le consul yougoslave, M. B. Slavice.

Le patriarche German fera une visite de quatre jours à Genève. Il aura notamment des entretiens au Conseil œcuménique des Eglises et rencontrera des représentants de l'Eglise nationale protestante de Genève, de l'Eglise vieille-catholique et du patriarche orthodoxe de Moscou. Il sera reçu jeudi également par le Conseil d'Etat de Genève à l'hôtel de ville.

La suite du patriarche German comprenait le métropolitain Damaskin, de Zagreb, l'évêque Visarion, de Banat, l'archidiacre Junic.

Aussitôt après son arrivée, le patriarche German s'est rendu au centre orthodoxe de Chambésy (Genève). En fin d'après-midi, il a gagné le Conseil œcuménique des Eglises où se déroulera en son honneur une réunion de tout le personnel.

Son programme de la journée de mardi prévoit notamment une visite de la cathédrale Saint-Pierre.

NOYADES EN SÉRIE

COIRE (ATS). — Deux personnes se sont noyées dans les Grisons au cours du week-end : un jeune homme de 20 ans, M. Eduard Frei, d'Unterwaz, a coulé dans une carrière inondée sans qu'on le remarque. Son corps a été retrouvé et repêché par des baigneurs, mais trop tard pour tenter quoi que ce soit.

Dimanche matin, un Italien, M. Alessandro Teti, 61 ans, se baignait dans le Rhin près de Tavanasa lorsqu'il fut emporté par le courant. Il a ensuite été aperçu plus en aval mais il n'a pu être secouru à ce moment-là. Son corps n'a pas encore pu être retrouvé.

Une femme de 58 ans, Mme Anna Schuler, de Zoug, s'est noyée dimanche après-midi dans le lac de Zoug : elle se trouvait à bord d'un bateau à moteur qu'elle quitta pour nager, entourée d'une bouée. Soudain, alors qu'elle s'était quelque peu éloignée du canot, elle bascula dans l'eau sans un cri. Le conducteur du canot se porta immédiatement à son secours, mais, comme il ne pouvait la hisser dans l'embarcation, il dut appeler au secours. Malheureusement, ceux-ci arrivèrent trop tard.

Un jeune Grec de 17 ans, M. Sotiris Aléfiadis, s'est noyé dimanche à midi dans le lac de Zurich, près du débarcadère de Tiefenbrunnen, après s'être rendu au bord du lac en compagnie de son beau-frère pour se baigner.

Alors qu'il venait d'entrer dans l'eau, il a coulé et, malgré l'intervention rapide des pompiers et d'un médecin, tous les efforts pour le ramener sont restés vains.

Une jeune fille de 17 ans, Mlle Martha Limacher, s'est noyée dimanche après-midi dans le lac de Sarren. Elle se trouvait en compagnie de Giswil, et s'était avancée dans l'eau pour se baigner. Elle a soudain perdu pied et, comme elle ne savait pas nager, a coulé immédiatement.

Les recherches pour retrouver la jeune fille, qui vient de Kaegswil (Obwald), n'ont abouti que lorsqu'il était trop tard pour la sauver.

de la Loterie intercantonale (376 millions), de celle de la Suisse romande (238 millions) et de la Seva (198 millions).

La fête du 1^{er} août sous le signe de la solidarité avec le tiers monde

LAUSANNE (ATS). — Le 1^{er} août, jour commémoratif de l'acte de solidarité qui marqua le début de l'histoire suisse, apporte la meilleure occasion de prendre conscience des impératifs de la solidarité nouvelle avec les pays du tiers monde. Les initiateurs de la « Déclaration de Berne », qui a reçu déjà plus de 3080 signatures de Suisses désirant verser chaque

mois un certain pourcentage de leur revenu à des œuvres d'aide aux pays en voie de développement, lancent un appel pour que notre Fête nationale soit placée sous le signe de la solidarité avec ces pays. Cinq cents communes ont déjà demandé la documentation de la « Déclaration de Berne » en vue des discours du 1^{er} août.

« La solidarité ne se développera que là où la minorité de riches (dont la Suisse) renoncera à quelques-uns des privilèges que lui procure sa puissance économique. Les marchandises venant des pays en voie de développement devraient être payées au juste prix, et le travail qui s'y fait mieux rétribué », rappelle la déclaration, qui entend alerter non seulement l'opinion publique, mais aussi les pouvoirs publics.

RÉFLEXION ET ACTION

Elle montre que le total de l'aide publique en pourcentage du revenu national est en régression depuis 1960 aux Etats-Unis, en France, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Suisse. La part du revenu national de notre pays est tombé de 0,05 % en 1960 à 0,04 % en 1965. Bien que le crédit pour l'aide fédérale à la coopération technique avec le tiers monde soit porté de 40 à 60 millions de francs par an ces trois prochaines années, cette somme dérisoire ne représente que 12 fr. par personne et par an, alors que notre produit national brut par habitant et par an atteint 8700 francs.

« On a calculé que la somme des dettes remboursées annuellement aux pays riches par les pays pauvres dépassera vers

Unification du système des bourses à Berne

BERNE (ATS). — Un communiqué de la direction de l'instruction publique de Berne annonce que le conseil exécutif du canton de Berne a, par ordonnance du 18 juillet 1969, rassemblé toutes les bourses en une seule section rattachée à la direction de l'instruction publique (orientation préprofessionnelle, formation professionnelle, directions de l'hygiène publique, de l'agriculture et des cultes et bourses et prêts de l'Université de Berne).

La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} octobre 1969. M. Paul Rauber, adjoint, s'occupera, en sa qualité de gérant de la nouvelle section des bourses, de toutes les demandes de bourses et de prêts de requérants de langue allemande et M. Henri Bourquin, adjoint à l'office cantonal de l'orientation professionnelle, de toutes les demandes de requérants de langue française.

VALAIS

Fuite de gaz à l'origine de l'explosion dans un chalet de Martigny

MARTIGNY (ATS). — L'enquête menée à la suite de la violente explosion qui ébranla au cours du week-end le chalet de M. Gaston Saudan, de Martigny, a permis d'établir les causes du sinistre. Celui-ci est dû à une fuite de gaz. L'explosion se produisit au moment où le propriétaire voulait se raser, fit craquer une allumette pour éclairer sa salle de bain. La pièce et une partie du chalet étaient envahis par le gaz et ce fut l'explosion.

Celle-ci a blessé non seulement M. Gaston Saudan, fils de l'ancien président de Martigny-Croix, mais également sa fille Maryline âgée d'une douzaine d'années. Tous deux ont été conduits à l'hôpital de Martigny. Les dégâts s'élevèrent à une centaine de milliers de francs.

Un ancien conseiller trouvé mort dans son mazot

(c) Martigny. Un ancien conseiller de Bagnes, M. Cyrille Besse a été découvert mort dans son mazot dans les vignes de Fully. M. Besse s'était rendu en plaine pour soigner son vignoble. Il a été terrassé par une attaque alors qu'il se trouvait seul dans sa demeure de fortune.

Le défunt était âgé de 63 ans, marié, père de trois garçons dont l'un M. André Besse, est chef de gare au Chablé. Il fut durant huit ans conseiller communal à Bagnes.

M. Besse était descendu à Fully soigner ses vignes. C'est un voisin qui eut l'idée d'aller voir dans le mazot ce que devenait le vigneron, étonné de ne l'avoir pas vu de toute la matinée alors que le volet du mazot était ouvert.

M. Besse avait déjà eu une légère attaque, mais rien ne laissait prévoir une fin si soudaine.

Zermatt : le corps d'un alpiniste est découvert

(c) Au début avril de cette année, un jeune Allemand de 32 ans architecte de profession disparaissait tragiquement dans les Alpes. Le drame eut lieu non loin de la cabane Bordier dans le secteur de Zermatt.

La victime M. Alois Siebert, domicilié à Hegnach près de Stuttgart fut emporté par une avalanche avec son compagnon. Les deux hommes perdirent la vie. Plusieurs colonnes de secours sillonnèrent la région mais ne retrouvèrent à l'époque que des skis brisés et des effets disséminés dans la neige. Pas de traces des corps ensevelis sous plusieurs mètres de neige.

Or lundi, à la suite des fortes chaleurs de ces derniers jours, l'un des corps celui de M. Siebert réapparut. La dépouille mortelle a été descendue par la Garde aérienne suisse de sauvetage à la morgue de l'hôpital de Viège avant d'être acheminée sur l'Allemagne.

TESSIN

Trafic record pour le retour des éclairées suisses

BERNE (ATS). — La fin du camp organisé dans le val Blenio par la Fédération des éclairées suisses, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, va de nouveau provoquer une intense circulation sur les routes de la région.

Mardi, quelque 6000 participantes regagneront leur domicile et les PTT mobiliseront environ 60 cars postaux à cet effet. De 6 h à 17 h, 45 cars feront la navette entre le val Blenio et les stations de chemin de fer d'Acquarossa et de Biasca. Seize autres cars feront deux fois le voyage de Disentis par le Lukmanier.

L'entreprise des PTT prie les automobilistes et les autres usagers de la route de faire preuve de compréhension et de prudence sur les routes qu'emprunteront ces transports spéciaux.

SUISSE ALÉMANIQUE

De nouveaux mouvements de terrains signalés Situation toujours critique sur l'autoroute Bâle-Oensingen

EPTINGEN (BL) (ATS). — A Eptingen, où un gros éboulement a détruit, dimanche, un viaduc en construction sur la nationale 2 ainsi qu'un pont provisoire et plusieurs immeubles, la situation est toujours critique.

Ainsi, lundi, on apprendit que les mouvements du terrain se sont poursuivis toute

la nuit de dimanche et lundi matin. Les derniers éboulements qui maintenant se produisent plus lentement qu'hier, menacent toujours les halles de la fabrique d'eau minérale Eptinger. De plus, plusieurs machines stationnées sur les chantiers de la nationale 2 ont été renversées.

Ainsi que l'a déclaré à la radio alé-

manique lundi après-midi M. Paul Manz, chef du département des travaux publics de Bâle-Campagne, les répercussions de ces éboulements sur l'achèvement des travaux de construction de l'autoroute ne peuvent encore être déterminées avec précision.

La mise en service de la portion d'autoroute en question dépend directement de la reconstruction du viaduc détruit. M. Manz a précisé que, maintenant, des spécialistes devront examiner les mesures à prendre pour remettre en état ces installations et en assurer la sécurité.

ROUTE TOUJOURS COUPÉE

La route conduisant à Eptingen est toujours, à l'heure qu'il est, coupée. On procède à des minages, ce qui permettra d'accélérer les travaux de déblaiement.

Quant aux communications téléphoniques ainsi qu'à l'approvisionnement en électricité et en eau de la commune d'Eptingen, tout est maintenant dans l'ordre, sauf dans quelques immeubles. Les seize personnes qui avaient dû quitter leurs maisons ont toutes trouvé un gîte.

Vol des paies à la gare d'Aarau : le coupable et sa femme arrêtés

AARAU (ATS). — Exactement trois mois après le gros vol de paies à la gare du Wynental-Suhrental, à Aarau, la police cantonale argovienne est parvenue à élucider cette affaire et à mettre la main sur son auteur ; celui-ci a reconnu les faits.

C'est le 28 avril dernier que ce dernier s'était emparé de 181 enveloppes de paie, représentant un montant total de 220,000 francs, dans les bureaux de la gare à l'aide d'une fausse clef. Une récompense de 5000, puis 10,000 francs avait été offerte à celui qui permettrait l'arrestation du voleur.

La police qui surveillait attentivement l'ensemble du personnel occupé à la gare, avait finalement porté ses soupçons sur un manœuvre âgé de 35 ans, domicilié à Hunzenschwil, qui s'était signalé par les nombreuses dépenses qu'il faisait ces dernières semaines.

Aussi, lundi matin, munie des preuves nécessaires, la police arrêta l'ouvrier en question qui travaillait depuis plus de huit ans pour cette compagnie ferroviaire, l'inculpant de vol.

Quelque 190,000 francs ont pu être récupérés par la police. La femme du voleur, qui dès le début était au courant des agissements de son mari, a également été arrêtée. Elle est accusée de recel.

La « guerre des tramways » à Bâle L'intervention de la police a coûté 85,000 fr. à l'Etat

De notre correspondant de Bâle : Comme on pouvait s'y attendre, le groupement des étudiants progressistes n'a eu aucune peine à récolter quelque 7000 signatures, soit beaucoup plus qu'il n'en fallait pour faire aboutir son initiative réclamant la gratuité des transports en commun. C'est une curieuse campagne qui s'annonce, dont l'issue reste des plus incertaines.

Les manifestations de ces dernières semaines, on s'en doute, n'ont pas fini de faire parler d'elles. La dernière en date a eu lieu vendredi, mais un violent orage s'en est mêlé et il n'y eut pas d'interruption de trafic nécessitant l'intervention de la police.

Cette dernière vient par ailleurs de donner quelques précisions sur les 71 arrestations de la tumultueuse soirée du 18 juillet, arrestations qui ne se prolongèrent du reste pas au-delà de quelques heures. Une seule des cinq manifestantes et 36 des 66 manifestants arrêtés étaient majeurs ; 22 avaient de 18 à 20 ans et 12 moins de 18 ans. Il y avait sur le nombre 7 étudiants, 16 apprentis et 10 écoliers, le reste appartenant aux professions les plus diverses et... à un parti d'extrême-gauche.

Un groupement bâlois qui ne se manifeste qu'en de rares occasions, et qui, par ailleurs, soutient l'initiative des étudiants

progressistes, le « parti indépendant d'opposition », dénonce le rôle de meneurs joué par certains députés communistes au Grand conseil. Il se propose même de lancer une initiative pour demander l'annulation de leur mandat, estimant qu'ils ont assez d'occasions de défendre leurs opinions au parlement cantonal sans pousser les jeunes à bloquer le trafic et à donner l'assaut au siège de la police.

Selon des données officielles, l'intervention de la police, le 18 juillet, a coûté quelque 85,000 francs à la ville.

Cirque Knie : un crocodile attaque un dompteur

LUCERNE (UPI). — Le dompteur et hypnotiseur Karah Kavaks qui présente actuellement un numéro de dressage avec des crocodiles et des alligators a été attaqué en fin de semaine par un des reptiles, peu avant le spectacle. Il a été blessé à une main. Bien que perdant son sang en abondance, il a néanmoins pu exécuter son numéro. C'est la première fois que pareille aventure lui arrive. Jusqu'à présent, les crocodiles s'étaient montrés obéissants et inoffensifs.

Avec Mirexal c'est vivre à l'heure de son temps

Deux exemples de notre très riche



Nouveau!

757.061
Modèle tout de charme féminin et de jeunesse, forme moderne, carrée, angles arrondis.
Montre à ancre pour dames, plaqué or 10 microns, 17 rubis, Incabloc, fond acier

50.-

757.417

Cette très belle montre à ancre pour hommes allie la ligne moderne à l'élégance; son cadran raffiné est particulièrement séduisant. Plaqué or 20 microns, 25 rubis, automatique, étanche, trotteuse, calendrier, fond acier

95.-

Nouveau!

M-garantie, service et prestations

*Contrôles de qualité les plus rigoureux et mesure électronique de la précision de marche chez le fabricant. Contrôles réguliers du fonctionnement par nos horlogers spécialisés.

*En cas de défauts de fabrication, échange immédiat le premier mois à tous les points de vente des montres M (à condition que la montre soit à l'état de neuf). Du deuxième mois jusqu'à la fin des 12 mois de garantie, réglage ou échange du mouvement directement par le fabricant.

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Politique européenne de Pompidou : coup de semonce de Michel Debré

La timide et prudente «ouverture» européenne du régime Pompidou a visiblement inquiété certains gaullistes orthodoxes, M. Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, qui passe, à tort ou à raison, pour être, dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas, l'œil de Colombey-les-deux-Eglises, le porte-parole du général

Notre téléphone de Paris

La fédération nationale, qui passe, à tort ou à raison, pour être, dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas, l'œil de Colombey-les-deux-Eglises, le porte-parole du général

L'automne chez Jacques Esterel



Le couturier parisien Jacques Esterel a présenté ses modèles pour la saison automne-hiver. C'est le triomphe du pantalon et du jersey. L'ensemble est porté avec un chapeau de saison. Le chapeau est remplacé par un petit bonnet en drap de Perse. (Téléphoto AP).

De Gaulle, vient de publier dans son journal personnel «L'Echo de la Touraine», un article qui peut passer autant pour un cri d'alarme, que pour un avertissement. Il y reprend notamment la distinction du général De Gaulle entre les «vrais» et faux Européens, les «bons» et les «mauvais» et affirme que seuls «vrais Européens» sont ceux qui s'inspirent de la politique du général De Gaulle.

COMPLLOT

M. Debré dénonce le «complot» européen : «Enfermer la France, écrit-il, est le rêve séculaire d'hommes politiques et de forces sociales en dehors de nos frontières. A cet égard la volonté de faire en sorte qu'il n'y ait plus d'influence française, par conséquent plus de politique française, non seulement sur le continent, mais au-delà du continent, est une volonté qui se rattache à une véritable tradition».

Le ministre d'Etat ne va pas jusqu'à désigner les membres de cette conjuration, mais il semble bien qu'il pense à «l'ennemi héréditaire» la «perfidie Albion» d'un vocabulaire politique aujourd'hui oublié et, plus largement, aux Anglo-Saxons et aux hommes politiques étrangers, dont De Gaulle disait déjà qu'ils étaient sous la domination américaine, comme les Allemands.

MAITRESSE DE SON DESTIN

«Le grand problème, poursuit M. Michel Debré, parlant davantage en ancien ministre des affaires étrangères du général De Gaulle qu'en ministre des armées de M. Pompidou, est de savoir si la France restera maîtresse de sa politique à l'égard des Etats-Unis, de l'Union soviétique, du Moyen-Orient, de l'Afrique...».

Sa conclusion apparaît alors comme un avertissement à peine déguisé à M. Pompidou : «Lorsque le nouveau président de la République affirme la continuité de la politique française, c'est à cela qu'il pense, n'en doutons pas.»

Dans les milieux politiques français, cet article est généralement considéré comme le début d'une polémique à fleurets mouchés avec M. Pompidou. Ce dernier répondra-t-il ? En tant que «chef suprême de l'exécutif», selon la formule qu'il a employée lui-même et qui réduit considérablement le rôle de son premier ministre, acceptera-t-il qu'un membre de cet exécutif choisisse la voie de la presse pour exprimer des opinions qui non seulement peuvent être plus ou moins largement divergentes de la politique du gouvernement mais qui, et c'est le plus grave, accusent des «hommes politiques» ou des «forces sociales» (?) de pays alliés ou amis d'un complot tendant à supprimer une «politique française» ?

Jean DANÈS

Minutes de vérité à Bangkok entre Nixon et les dirigeants thaïlandais

BANGKOK (ATS-AFP). — Le président Nixon, poursuivant son voyage-éclair autour du monde, est arrivé lundi en Thaïlande où se dérouleront sans doute les conversations les plus délicates de son voyage.

Il vient en effet expliquer solennellement aux dirigeants thaïlandais les raisons pour lesquelles il a devoir retirer du personnel militaire américain de ce pays dans le cadre de son grand plan de désengagement au Viet-nam et dont la Thaïlande va cruellement ressentir le contre-coup.

Dimanche à Djakarta, les entretiens de Bangkok avaient fait l'objet d'une consultation entre le chef de l'exécutif américain et ses principaux conseillers — le secrétaire d'Etat Rogers, son assistant spécial pour les affaires étrangères, Henri Kissinger, et M. Marshall Green, ancien ambassadeur en Indonésie.

Le président Nixon sait que le gouver-

nement thaïlandais s'inquiète très vivement des intentions de Washington d'accroître le «désengagement» vietnamien.

LE TRAQUENARD

Les autorités de Bangkok ont également pu constater, lors de la conférence de presse de Guam, que le président Nixon désireux, à tout prix, de ne pas retomber dans un nouveau traquenard vietnamien, a l'intention de laisser aux pays asiatiques non communistes, alignés ou non, le soin de se défendre eux-mêmes contre toute menace de l'extérieur, exception faite d'une menace nucléaire, avec l'assurance de recevoir des Etats-Unis toute l'aide économique et militaire dont ils

auront besoin pour assurer leur autoprotection. Il est peu probable, dit-on dans les milieux proches de la présidence, que le président Nixon profite de son passage à Bangkok — où il restera trois jours — pour annoncer la mauvaise nouvelle à ses hôtes et encore moins pour la rendre publique. Mais le retrait des forces américaines de Thaïlande sera très certainement au centre des conversations qui se sont ouvertes hier.

ASSURANCES

Le président Nixon a réaffirmé cependant à Bangkok la détermination des Etats-Unis d'aider la Thaïlande en cas d'agression, que celle-ci provienne «de l'extérieur ou de l'intérieur».

Le président Nixon a souligné que les traités signés entre les Etats-Unis et la Thaïlande n'étaient pas des «chiffons de papier».

«Nous remplissons nos obligations envers la Thaïlande, a-t-il dit, parce que nos deux pays partagent le même idéal, la liberté».

Le discours du chef de l'Etat américain a été bref et il n'a pas précisé ce qu'il entendait par une aide contre une agression provenant «de l'extérieur ou de l'intérieur».

Pour les observateurs, cette phrase pourrait signifier que les Etats-Unis envisagent une aide accrue à l'armée thaïlandaise — peut-être pour les opérations engagées contre les groupes de guérilleros communistes dans l'extrême nord et dans l'extrême sud du pays.

Des orages catastrophiques se sont abattus sur l'Allemagne fédérale

De violents orages se sont abattus sur l'Allemagne, et, en particulier, sur la région d'Heidelberg, faisant deux morts et causant pour plusieurs millions de marks de dégâts.

La commune de Sandhausen a subi des dommages particulièrement graves : une digue a été rompue et toutes les terres cultivées ont été inondées, tandis qu'à Rauenberg, une petite rivière s'est transformée en un véritable fleuve, large par endroits de 300 m, qui a entraîné et renversé les voitures en stationnement, noyant les étages les plus bas des maisons et endommageant une tulerie. La police, les pompiers, la Croix-Rouge, la Bundeswehr et des équipes bénévoles ont lutté pour pallier les effets de la montée des eaux.

Les orages ont causé d'ailleurs des dommages considérables dans tout le Bade-Wurtemberg, particulièrement dans la région de Villingen et de Hechingen où un pont a été emporté. Dans cette région, comme en Hesse et en Westphalie, la foudre a provoqué de nombreux incendies.

A Francfort, un garage souterrain contenant 2000 véhicules a été envahi par les eaux. Les pompiers ont pompé pendant plusieurs heures pour dégager les véhicules noyés.

DE LA TCHECOSLOVAQUIE

Une chalutière tropicale s'est abattue sur l'ensemble de la Tchécoslovaquie — il a fait en effet 36 degrés à l'ombre à Brno, 35 à Hradec Kralove en Bohême du nord et 34 degrés à Prague.

Dans la capitale tchécoslovaque les piscines et les rives de la Vitava ont été envahies par plus de 150.000 personnes.

... A L'ITALIE

Orage dimanche à Rome, 32° degrés à Milan, 39 à Rovigo (Vénétie), chaleur étouffante sur toute l'Italie où l'été «pourri» continue de déconcerter les milliers de touristes et les «spécialistes» de la météorologie.

SUITE Drames de la montagne

Enfin, un alpiniste dont on ignore encore l'identité a fait, dimanche après-midi, une chute mortelle dans une crevasse, au glacier du «Tauchet», dans le massif de la Meije, près de la Grave (Hautes-Alpes).

Le corps a été descendu à Briançon par l'hélicoptère de la gendarmerie.

EN AUTRICHE

Mais la France n'a pas le triste privilège de ces accidents de montagne. C'est ainsi que l'accident qui s'est produit sur la paroi nord du Similau, à la frontière austro-italienne, a fait au moins quatre morts et quatre blessés qui ont été transportés dans un état grave à l'hôpital d'Innsbruck.

D'autres alpinistes pourraient encore se trouver sous la masse de neige qui a fauché la cordée allemande, au cours d'une ascension du Similau.

La cordée était composée de huit alpinistes — et non de sept comme annoncé précédemment — quatre couples mariés, et tous âgés de moins de 30 ans. Trois femmes sont mortes dans l'accident.

Le prince Xavier de Bourbon-Parme maintient ses prétentions

MADRID (AP). — Les sympathisants carlistes du prince Xavier de Bourbon-Parme, qui était avec le prince Juan Carlos de Bourbon, prétendant au trône d'Espagne, ont diffusé lundi à Madrid un communiqué de leur chef rééditant son château de Buchheim, en Autriche.

Le prince Xavier, 70 ans, qualifie la désignation du jeune Juan Carlos par le général Franco de «solution personnelle et arbitraire prise par la seule volonté du chef de l'Etat».

Il déclare s'opposer à cette désignation, «car elle prétend garantir la continuité du régime franquiste, mais n'assure pas la continuité de la paix».

Héroïne dans des bâtons de ski !

NEW-YORK (AP). — Les autorités fédérales ont annoncé lundi l'arrestation d'un coiffeur du New-Jersey, Georges Roupinian, d'origine française, accusé d'avoir introduit aux Etats-Unis, pour 12,5 millions de fr. d'héroïne pure, cachée dans des bâtons de ski évadés.

Roupinian est actuellement hospitalisé. Il s'est plaint de douleurs à la poitrine après son arrestation.

Elections allemandes : socialistes favoris

HAMBURG (AP). — Selon un sondage d'opinion fait pour le magazine «Spiegel» le parti socialiste de M. Willy Brandt remportera le 28 septembre les élections législatives avec une marge de trois pour cent.

Jacqueline : quarante ans

SKORPIOS (AP). — Parmi les nombreux cadeaux qu'elle a reçus pour son quarantième anniversaire, Mme Jacqueline Kennedy-Onassis a eu des boucles d'oreille en or représentant des cabines spatiales «Apollo».

Un porte-parole de M. Onassis a indiqué que cet anniversaire serait célébré en famille. Le couple pourrait partir en croisière à cette occasion.

Ouverture en Ouganda de la réunion des évêques africains

KAMPALA (ATS-REUTER). — C'est lundi matin que s'est ouverte la conférence des évêques africains. La cérémonie de clôture qui aura lieu jeudi prochain sera présidée par le pape.

Six cardinaux, trente-trois archevêques et évêques ainsi que quatre observateurs du Vatican assistent à la réunion, la première de ce genre en Afrique qui se tient à Gaba, à neuf kilomètres de Kampala.

Pape en Ouganda : Le Biafra pour une trêve de trois jours

LAGOS (AP). — Radio-Biafra a diffusé, lundi un communiqué du général Odumegwu, chef de l'Etat sécessionniste, qui propose au Nigeria une trêve durant la visite en Ouganda du pape Paul VI, jeudi, vendredi et samedi.

«Si l'Afrique ne peut avoir de paix permanente, elle doit cependant assurer que la paix règne durant la visite de Sa Sainteté» a notamment déclaré le général pour qui une telle trêve doit être une étape vers un règlement du conflit entre son pays et le Nigeria.

Il est probable qu'à Kampala le souverain pontife tentera un effort de médiation et l'on note à ce propos que le chef Enahoro, membre du cabinet du Nigeria, est attendu mardi soir dans la capitale ougandaise.

Al Ahram : les attaques dans le Sinai... un tournant de la guerre

LE CAIRE (ATS-AFP). — «Trois raisons ont incité l'état-major égyptien à lancer un raid contre les positions israéliennes à l'est du canal de Suez, indique le journal «Al Ahram».

Selon des informations parvenues au commandement militaire de la RAU, précise le journal, les forces israéliennes avaient reconstruit des rampes de fusées sol-air «Hawk» renforcées d'un dispositif d'artillerie sur la rive orientale et procédé à d'importants mouvements de blindés dans la partie septentrionale du Sinai.

Escortés par des «Mig 21», des chasseurs bombardiers «Sukhoi» ont attaqué pendant trente-cinq minutes, ajoute «Al Ahram», les objectifs qui leur étaient assignés et dont certains se trouvaient à 60 km à l'est du canal de Suez.

Selon «Al-Ahram», les raids entrepris ces derniers jours par l'aviation égyptienne à l'intérieur du Sinai marquent le début d'une nouvelle étape dans le conflit. Cette nouvelle stratégie égyptienne, poursuit le journal, a pour but «d'épuiser l'armée israélienne et d'user ses forces», d'ébranler la confiance de l'armée israélienne en général et de l'aviation en particulier.

Incidents devant la résidence du sénateur Edward Kennedy

HYANNIS-PORT (AP). — Des incidents se sont produits à Hyannis-Port, non loin de la résidence familiale des Kennedy, entre partisans et adversaires du sénateur Edward Kennedy.

Ces derniers portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : «La jeunesse en faveur de la vérité réclame votre démission» — «Pouvez-vous acheter la justice?» — «Dis la vérité, Ted» — «Allez nager, ne vous présentez pas en 1972».

Les contre-manifestants — pour la plupart de très jeunes gens ont réagi par des cris de : «Retournez d'où vous venez» et des insultes. Ils ont aussi lancé des œufs et des pétards.

Une voiture de police est arrivée sur les lieux mais ses occupants n'ont pas eu à intervenir.

POUR UN AN

En tous cas, le permis de conduire du sénateur Kennedy lui a été retiré pour une période d'un an à la suite de l'accident du 18 juillet qui a coûté la vie à Mlle Mary Jo Kopechne.

La décision a été prise par le bureau de la circulation de l'Etat du Massachusetts. Elle était obligatoire de par la loi, a déclaré le greffier du bureau.

SUR LES LIEUX

Des centaines de curieux ont visité l'île de Chappaquiddick, pour voir les lieux de l'accident survenu au sénateur Kennedy. Les gens marchaient dans le sable et l'herbe de l'endroit, quelques-uns ont même taillé

des morceaux de bois du petit pont d'où la voiture du sénateur est tombée.

Le bac «On time» qui n'assure que le passage de deux voitures à la fois a fait la navette toute la journée entre Egartown et l'île de Chappaquiddick.



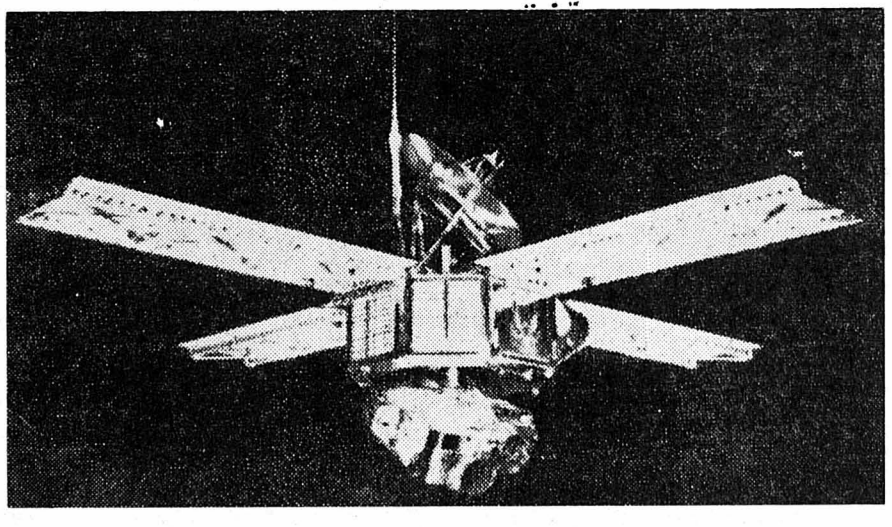
Ceux-ci font confiance au sénateur du Massachusetts (Téléphoto AP)

Pourquoi aller sur la Lune ?

HOUSTON (ATS-AFP). — Pourquoi aller sur la Lune ? Une grande maison d'édition américaine de cartes de vœux a publié à la suite du voyage d'Apollo-XI, un dépliant dans lequel, sur un ton humoristique, elle en indique les dix raisons

- 1. Parce qu'elle est là ; 2. Pour changer de paysage ; 3. Pour se reposer de ses enfants ; 4. Votre femme ou votre mari vous rendent malade ; 5. Vous rendez votre femme ou votre mari malade ; 6. Pour échapper à ses créanciers ; 7. Pour boudier en paix ; 8. Pour échapper à la foule qui sent mauvais ; 9. Pour éviter le service militaire ; 10. Parce que vous avez déjà été partout ailleurs.

Mais l'on prévient les futurs voyageurs que selon qu'ils possèdent le tempérament nocturne ou diurne, il faut bien choisir sa face lunaire et qu'ils se munissent d'un certain nombre d'objets de première nécessité n'existant pas sur la Lune, comme le beurre de cacahuète et le chewing-gum. Dans le cas où vous auriez l'intention de rester longtemps sur la Lune, cachez-vous dans un cratère pour vous protéger du bombardement des météorites car ainsi qu'il est bien connu, un météoroite ne frappe jamais deux fois au même endroit.



Un des visiteurs de Mars (Téléphoto AP)

Mariner-VI envoie ce matin des images de la planète rouge

PASADENA (AP). — C'est un peu avant 8 heures (heure suisse) ce matin que Mariner VI, l'une des deux sondes qui approchent actuellement de Mars, doit commencer à transmettre vers la

Terre des images télévisées de la planète rouge dont elle sera alors distante de 1,240,000 km.

Elle doit s'en approcher jusqu'à 3200 kilomètres et, entre-temps, elle devrait envoyer vers la Terre quelque 74 photos, certaines assez fines pour que l'on puisse y distinguer d'éventuelles ruines, des canaux ou des constructions géométriques. Les clichés les plus proches de la planète devraient permettre de distinguer des accidents de relief de 27 m de large.

Mariner VII doit commencer à prendre ses clichés vendredi, à 1,140,000 km de distance de la planète et la frôler, elle aussi à 3200 km, le 4 août.

Outre leurs photos, Mariner VI et Mariner VII feront des relevés de température, de pression et de densités atmosphériques et devraient permettre de mieux connaître les calottes polaires, les nuages et les fameux canaux qui apparaissent au télescope.

Les photos seront prises pendant le printemps de l'hémisphère survolé et les savants espèrent pouvoir déterminer si les couleurs plus sombres aperçues au printemps et en été sont de la végétation — une forme d'algue — ou des rochers qui changent de couleur.

Les transmissions des deux sondes doivent prendre fin le 17 août et elle deviendront alors des satellites du Soleil.

SUITE Les révélations d'Apollo

Les instruments continuent de fonctionner normalement malgré la chaleur. Certains éléments électroniques ont enregistré une température supérieure à cent degrés centigrades, sans doute parce que le revêtement anti-chaleur a été endommagé lors de la mise à feu du moteur de «Eagle».

POLLUTION. On apprend, par ailleurs, que l'atmosphère lunaire a été quelque peu polluée lors du séjour des astronautes américains sur la Lune. Elle a été polluée, la première fois, par le moteur de descente du module pendant l'atterrissage et, une seconde fois pendant le décollage, par le moteur de montée de la partie supérieure du module.

Le professeur King, directeur du laboratoire de réception lunaire de Houston, a déclaré que «le moteur de descente a dû laisser à la surface lunaire, un volume de gaz supérieur au quart du volume de l'atmosphère supposée de la Lune».

«Ce gaz a dû se dissiper dans les 24 heures», a-t-il précisé. Il est donc logique que les savants de Houston retrouvent des traces de cette «atmosphère polluée» au

cours de leurs analyses des échantillons lunaires qui ne sont toujours pas terminées.

Jusqu'à présent les savants du «Lunar Lab» n'ont ouvert que l'une des deux malles de la «caillou de la Lune» — la plus lourde.

Selon des évaluations encore approximatives de la NASA, elle contient près de quatorze kilos et demi de spécimens géologiques que recouvre une poussière extrêmement tenue assimilée par les spécialistes de la NASA à du «carbone ou à du graphite».

M. King, l'un des principaux adjoints de M. Bell, a pu distinguer (sous cette pellicule agglutinée autour des cailloux en question) des roches granuleuses et ignées.

Le contenu du premier coffret ouvert à Houston a été réparti parmi les spécialistes du Laboratoire de réception lunaire — où, à quelques pas de là, sous le même toit, Armstrong, «Buzz» Aldrin et «Mike» Collins sont soumis depuis leur arrivée à une quarantaine absolue, la plus rigoureuse compatible avec les derniers perfectionnements de l'électronique ultramoderne.

UN FAIT PAR JOUR BANGKOK

Parlant récemment de la situation générale en Asie, le ministre thaïlandais des affaires étrangères déclara : «L'opinion publique ne se réjouit pas de la présence des troupes étrangères.»

Voilà une réflexion qui tombait à pic, car c'est justement avec un brin d'humour en poche, que Nixon est arrivé à Bangkok.

En effet, ce ne sont pas avec des foudres de guerre, mais avec des hommes de paix que Nixon est venu s'entretenir en Thaïlande.

On a tout dit sur la Thaïlande. Qu'elle était un porte-avions américain, une base opérationnelle de l'armée des Etats-Unis. Comme le temps passe ! C'était au temps de la grande escalade. Aujourd'hui, il faut aussi prendre l'escalier, mais il s'agit de le descendre.

Les Américains avaient construit à Bangkok la «route de l'amitié». Allant de Bangkok jusqu'aux rives du Mékong, elle permettait de pourchasser les Viet, tout en surveillant le Cambodge et le Laos. Les Etats-Unis avaient fait de la Thaïlande un repaire pour leurs avions F105 qui utilisaient des bases bâties à coup de millions de dollars. A Ubon, ils avaient installé un radar aussi puissant que leur fameuse «lorgette» d'Okinawa. L'armée thaïlandaise était vêtue et nourrie à l'américaine. Elle était aussi payée de la même façon.

Washington avait fait cadeau à la Thaïlande de trois sous-marins, de 250 chasseurs-bombardiers. C'est au Viet-nam du Sud que les aviateurs thaïs étaient formés. Aux frais des Etats-Unis.

Mais le voyage de Nixon en Thaïlande n'avait pas pour but de promettre des renforts. Nixon n'est pas allé à Bangkok pour parler avions, canons et fusils. Il y est allé pour parler de la paix et des moyens de la conquérir. Il est venu dire que les temps étaient révolus, parce que c'était la guerre, certains pays d'Asie roulaient sur le dollar comme d'habitude roulaient sur l'or. Nixon est venu dire que le temps de l'après-Viet-nam était pratiquement arrivé.

Il était souvent inutile de lire un discours de Johnson, car ce «cow-boy jovial» parlait pour ne rien dire. Les discours de Nixon sont au contraire riches d'enseignements. Et ils sont à chaque fois suivis d'effets.

Or, dans son discours-programme de Guam, Nixon a clairement indiqué que certains gens, en cette partie du monde devraient se mettre une fois pour toutes en tête que les Américains n'allaient pas continuer très longtemps encore à se faire tuer pour les autres... Ces autres tout prêts à crier «Bravo ! Hurrah pour la bannière étoilée» mais ne faisant rien, alors que les boys recevaient leur portion de mitraille.

Autrement dit : «Protégez-vous vous-mêmes. Les Etats-Unis, certes, vous y aideront. Mais faites la preuve que vous avez le droit de dire : Je suis un pays libre».

Dans sa volonté de désescalade, Nixon aura sans doute dit aussi que certains apaisements ayant été reçus, il se pourrait bien que des effectifs des «Special Forces», prennent à leur tour, le chemin du pays. Quand le moment sera venu, la main de la charrette derrière les buffles. Alors, tout ira bien, dans un pays dont Bangkok, la capitale, se traduit en français par «demeure des Anges».

Il est vrai, que, hélas ! les communistes ont aussi leur mot à dire... L. GRANGER